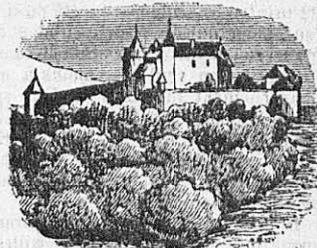




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 6.—  
» 6 mois » 3.—  
Etranger 1 an » 10.—  
» 6 mois » 5.50  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A.  
suisse de publicité (Cercle  
Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 12<sup>07</sup> (d. j. f. 15<sup>10</sup>) 15<sup>30</sup> 20<sup>17</sup>. BULLE, dép. 6.— 10<sup>05</sup> (10<sup>25</sup>) 13<sup>20</sup> 17<sup>35</sup>

### Abonnements étrangers.

Les abonnés à l'étranger, dont l'abonnement expire au 31 décembre, sont priés de le renouveler sans retard, afin d'éviter toute interruption dans la réception du journal.

### Assemblée Fédérale

Séance de lundi après midi.

**Conseil national.** — Le Conseil aborde l'examen du budget de la Confédération pour 1924. Le rapporteur, M. Bersier, radical vaudois, président de la commission des finances, déclare que le budget est en sérieuse amélioration comparativement à l'année dernière, et que cela a été obtenu uniquement par la compression des dépenses (diminution des subventions, réduction des rentes au personnel, etc.) La commission dépose trois postulats relatifs à une diminution de 10 % sur les dépenses prévues au chiffre des imprimés, frais de bureaux, etc., à une révision de la loi sur l'assurance militaire et à l'assurance incendie de tous les biens appartenant à la Confédération. Elle propose l'entrée en matière.

M. Musy déclare que le budget de 1925 devra boucler sans déficit, mais que pour cela il est nécessaire d'une part de continuer dans la voie des économies et de trouver d'autre part de nouvelles ressources en augmentant les droits de douane sur le tabac et en revisant la législation sur l'alcool. M. Walther dépose un postulat demandant la réorganisation de la section militaire de l'Ecole polytechnique et M. Grosperrière demande qu'on examine la question de l'assistance aux chômeurs âgés, puis la séance est levée.

**Conseil des Etats.** — On aborde la discussion de la loi fédérale sur la circulation des automobiles. Le rapporteur, M. Bolli, déclare que la loi fédérale a pour but d'unifier les dispositions concernant le trafic automobile, qui sont actuellement d'une diversité déconcertante, ce qui entrave considérablement le trafic. Le rapport, au nom de la Commission, propose l'entrée en matière.

Séance de mardi matin.

**Conseil national.** — Le débat d'entrée en matière sur le budget pour 1924 a pris une ampleur considérable. MM. Hauser, socialiste bernois, et Schmid, socialiste argovien, attaquent violemment la politique financière de M. Musy. MM. Sträubli et Meyer prennent la défense du Chef du Département des finances, puis M. Musy, répondant à MM. Hauser et Schmid, a justifié sa politique financière en déclarant qu'il fallait rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses avant de songer à amortir les dettes. Au surplus, si les socialistes ne sont pas d'accord avec le programme financier actuel, c'est qu'ils désirent l'introduction de nouveaux impôts directs. Le président de la commission des finances, M. Bersier, soulève le point de vue de M. Musy, puis l'entrée en matière est votée à l'unanimité, moins les voix des socialistes, à cause de l'augmentation des dépenses pour le service militaire.

**Conseil des Etats.** — La Chambre continue la discussion de la loi sur les automo-

biles. M. Béguin, libéral neuchâtelois, exprime un certain nombre de vœux de la minorité de la commission ayant pour but de sauvegarder les droits des cantons. M. Hieberlin répond, puis, la discussion est renvoyée au lendemain.

La chambre ratifie ensuite sans discussion le traité d'extradition avec l'Uruguay, et aborde ensuite la discussion du projet concernant les allocations de renchérissement pour 1924 au personnel fédéral. L'entrée en matière est votée et le projet adopté par 32 voix contre 1.

(Suite en deuxième page.)

### Chronique agricole

(P. S. M.) — Les éleveurs de bétail de race tachetée ont été très satisfaits d'apprendre que les livraisons de bétail à la Hongrie commencent déjà en décembre. On sait qu'aux termes de la convention entre la Suisse et la Hongrie, cette dernière a l'obligation de nous acheter, en compensation des livraisons de céréales, du bétail d'élevage pour une valeur d'un demi-million de francs. Il ne s'agit donc pas d'affaires très considérables, environ 200 à 300 têtes de bétail. Mais il n'en reste pas moins que c'est là, après quatre ans d'interruption, un premier pas vers la reprise des relations avec un pays qui était avant la guerre un de nos meilleurs clients. En effet, la Hongrie possédait autrefois beaucoup de bétail de la race du Simmenthal. Mais la guerre et ses conséquences ont causé un préjudice très grave à cette branche de l'agriculture hongroise et la Hongrie se voit contrainte actuellement d'importer du bétail du pays d'origine, si elle veut réorganiser, en quelque sorte, l'élevage du bétail sur son propre territoire. C'est pourquoi nous sommes en droit de nous attendre à une reprise de l'exportation dans ce pays.

Il ne faut pas oublier en effet que la situation est beaucoup moins favorable pour ce qui concerne l'exportation de bétail de race tachetée que pour le bétail de race brune. La chute des changes a atteint spécialement les pays qui constituaient autrefois nos débouchés les plus importants pour le bétail d'élevage de race tachetée. On a bien traité quelques affaires de peu d'importance avec l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Roumanie. Mais le tout ensemble n'atteint pas même ce qu'on vendait autrefois au cours d'une seule des foires d'Erlebach.

Nécessité rend ingénieux, dit le proverbe. C'est vrai aussi pour l'agriculture, et c'est souvent en temps de crise que les progrès techniques sont les plus considérables. C'est ainsi que les milieux intéressés s'efforcent par tous les moyens possibles d'augmenter le rendement en lait. On s'est en outre mis d'accord pour établir un « livre généalogique », qui contiendra également des indications relatives au rendement en lait. Bref, on fait tout ce qui est possible pour maintenir et augmenter la bonne réputation de notre bétail d'élevage, et il faut espérer que ce ne sera pas en vain.

L'exportation du fromage demeure très satisfaisante, et les prix sont fermes. Pour ce qui concerne le beurre, on sait que la Suisse doit importer une bonne partie de ce dont elle a besoin. Depuis la suppression du monopole fédéral d'importation, une organisation s'est fondée pour l'importation du beurre, qui comprend les centrales du beurre, un certain nombre de négociants

en produits laitiers, les associations de consommateurs et les fédérations de producteurs de lait. On avait l'intention d'effectuer des importations en gros de beurre danois et d'équilibrer les prix du beurre à l'intérieur avec ceux du marché mondial. Le nouveau bureau vient de commencer ses travaux. Mais son activité se trouve paralysée du fait qu'un certain nombre de firmes d'importation n'ont pas voulu se mettre d'accord avec la nouvelle organisation et ont l'intention d'acheter de grosses quantités de beurre en Italie, de sorte que l'entente demeure impossible dans ce domaine.

On importe actuellement des quantités considérables de céréales, dont une partie à des prix très bas. Le seigle par exemple ne coûte que 19 fr. les 100 kg, franco frontière suisse. Si les prix n'étaient pas plus élevés à l'intérieur du fait des prix de garantie, la culture du seigle disparaîtrait rapidement chez nous. Mais il ne faudrait cependant pas que nos grands chefs agricoles réclament un prix de garantie trop élevé, car la différence de prix serait alors trop considérable entre les céréales indigènes et les céréales étrangères et cette mesure porterait, politiquement parlant, un préjudice assez sérieux à la population agricole.

Parlons enfin du prix du pain. La réduction de fr. 4,50 fr. sur le prix de la farine a été suivie, un peu partout, d'une diminution du prix du pain. Dans le seul canton d'Uri cependant, aucune réduction n'a été consentie. Mais ce n'est pas encore là que les prix sont les plus élevés. Zug, Schwytz, Zurich, Glaris paient leur pain 2 cts et même 3 cts, plus cher qu'ailleurs. On peut dire d'une manière générale que le pain est trop cher dans toute la Suisse orientale, puisque le prix de la farine est le même sur tout le territoire de la Confédération.

Ajoutons en terminant que le pays a produit beaucoup de céréales cette année, si bien que la proportion de céréales indigènes livrées aux moulins est de 40 % environ.

### Les étrangers en Suisse

M. le Dr Bossi, député grison au Conseil national, a interpellé le Conseil fédéral au sujet des ordres donnés aux consulats suisses de certains pays, à teneur desquels l'autorisation d'entrer en Suisse est accordée seulement aux personnes qui ont déjà séjourné en Suisse auparavant, alors que les étrangers désireux d'y venir pour la première fois se voient refuser cette autorisation. L'interpellant s'appuie sur les intérêts de l'hôtellerie suisse, en déclarant qu'il faut accorder à tous les étrangers la possibilité de pouvoir séjourner en Suisse, à la condition qu'ils quittent le pays à la fin de leur séjour.

Le Conseil fédéral a répondu que les représentants diplomatiques et consulaires à l'étranger ont déjà reçu l'ordre d'accorder l'autorisation d'entrer aux personnes qui viennent en Suisse pour la première fois, dans les cas où l'on possède suffisamment de preuves établissant que les personnes en question ne se rendent pas en Suisse pour s'y établir d'une façon définitive ou pour y exercer une profession. Les ordres donnés à nos représentants à l'étranger visent en premier lieu les éléments indésirables qu'on doit de toute nécessité tenir éloignés de notre pays.

### NOUVELLES SUISSES

Dans nos chemins de fer.

**Train spécial pour le Tessin.** — Les chemins de fer fédéraux organisent pour le 22 décembre un train spécial à prix réduits de Lausanne (via Biemme), Berne, Bâle et Zurich pour le Tessin. Les billets donnent droit à l'aller avec le train spécial du 22 décembre et au retour individuel dans l'espace de 12 jours, soit jusqu'au 2 janvier 1924 y compris.

**Chemins de fer de montagne.** — Les chemins de fer de la Wengernalp et de la Jungfrau circuleront à nouveau du 20 décembre jusque et y compris le 20 février 1924. Le chemin de fer de Lauterbrunnen-Mürren a repris le 3 décembre son exploitation d'hiver.

**Chiens accompagnant les voyageurs.** — Les entreprises suisses de transports se proposent d'introduire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1924 une réduction de taxe pour le transport des chiens non emballés accompagnant les voyageurs, en ce sens qu'on paiera pour les chiens la moitié du billet simple course en III<sup>me</sup> classe au lieu du billet entier, comme c'est le cas maintenant.

**La question des zones.** — Le Département politique examine actuellement la question de savoir si l'on peut s'attendre à une réponse du Gouvernement Français avant la fin de la session de décembre des Chambres fédérales.

Les communications de M. Poincaré à la Chambre des députés confirment simplement le fait que la France ne repousse pas la proposition concernant l'arbitrage, mais ne donnent aucun éclaircissement sur la nature et la portée de cet arbitrage. Il ne sera donc pas possible au Conseil fédéral de fournir de nouveaux renseignements sur la question des zones en réponse à l'interpellation de M. Seilen (Liestal), à moins que la réponse française ne nous parvienne avant la fin de la session.

**Office suisse du tourisme.** — L'office suisse du tourisme a adressé une requête aux Chambres fédérales dans laquelle il demande que la subvention fédérale soit portée de 120.000 à 250.000 francs. La requête s'appuie sur le fait que la publicité est une source de dépenses considérables, et qu'il faut augmenter la subvention pour que l'on puisse développer la publicité dans une mesure qui lui assure un plein succès. La requête insiste en outre sur le fait que le tourisme a une importance capitale pour notre économie nationale en général, nos entreprises de transports, notre industrie, notre commerce et même notre agriculture.

**Vengeance ou folie?** — Il convient, dit le correspondant de Berne à la Tribune de Lausanne, de ramener à ses justes proportions la menace adressée au département fédéral de police contre notre Parlement.

Vengeance ou folie, dit le correspondant, et peut-être bien toutes les deux si nous en jugeons d'après la teneur et le graphic ou factum arrivé lundi à Berne. Celui-ci, d'ailleurs signé, émane, en effet, d'un Suisse de Lucerne, actuellement en France (la lettre a été mise à la poste à Belfort), et qui se dit ingénieur et journaliste (merci du peu !) mais est en réalité mécanicien de profession selon les renseignements que possède le département fédéral.

Ne s'étant pas présenté au recrutement, notre irascible compatriote, qui est âgé de

ne savais rien!  
na et regarda craintivement  
disant tout bas :  
la chute, à t-elle...  
a, tremblant si fort que Regi-  
ple humanité, mit son bras  
et dit doucement :  
vous m'apprendre tout ce qui  
tre vous et Harold au cours  
midi ? parlez vite car le temps  
pté, mais dites-moi l'entière

venant pour la seconde fois,  
apper Alison avec une force  
elle se dégagea du bras qui la  
regarda en face son interlo-

répétez-vous cela ? demanda-  
ai déjà dit la vérité ; je ne  
elles qui mentent... cette seule  
ule fois, je le fis, quand je  
votre femme... mais je n'a-  
enti avant !  
pencha, sa voix mourut, un  
empourpra son visage.  
occupe pas de cette ques-  
ment Reginald, mais dites-moi  
est passé entre vous et Ha-  
ne question de vie ou de mort ;  
vez-vous pas ?  
a de mort ?

(A suivre.)

ux d'impression  
imprimerie du journal.

9.—, la 1/2 bout. Fr. 5.—

### Model

pharmacie RIME.

### TION!

la contrée que je suis tou-

### sauvages

prix du jour.

### meilleures conditions.

DIR, tanneur  
Château-d'Oex.

### S FÊTES

us grand choix de

### OUETS

### EAUX

ANN-EBERLÉ, BULLE

Belle marchandise.

### le bétail:

ant anti-épidémique, toni-

### re Mayor.

En vente partout,

2.90; par 12 paquets, fr. 2.80.

ie, Lausanne.

tr Syndicats. — 230

### domaine

Veveyse un domaine 40

Terrain entièrement de 1<sup>re</sup>

Eau abondante, inaltérable.

utes d'une gare des C. E. G.

M. huissier, Châtel-St-Denis,

2655

### DE BROC

### ar soumission.

vente, par voie de soumis-

bois de commerce, à pren-

re des „ARQUINSES“ ainsi

situé près des Marches.

er par écrit et sous pli ca-

au lundi 17 décembre pro-

sent à la disposition des

s renseignements, s'adresser

communal.

2650

secrétariat communal.

et Nouvel-An. Grand

Imprimerie du journal.

22 printemps seulement, a été puni par défaut, peine qui n'a pas été subie et à même été levée ensuite de certaines circonstances. Le faulif n'en veut pas moins à mort au gouvernement lucernois et tout spécialement au département cantonal militaire et de police qui dirige M. Walthert. Et il annonce ouvertement et sans ambages au Conseil fédéral qu'il est en route pour Berne « pour tuer ces Messieurs ».

Il ne s'agit donc nullement, comme on aurait pu le penser, de... représailles soviétiques ou même seulement communistes. Tout fait penser plutôt que l'on a affaire à un détraqué.

Sur l'ordre du département de police, une surveillance est exercée depuis lundi dans les tribunes publiques. On annonce de Genève que l'expéditeur de la lettre de menaces vient d'être découvert et arrêté à Genève. Il s'agit d'un individu qui apparemment ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, originaire de Leuggern (Argovie) et habitant le sud de la France. Il sera conduit à Berne aux fins d'enquête.

**Suppression de la distribution postale le dimanche.** — Le Conseil national a approuvé par 130 voix contre 25 la décision de supprimer la distribution postale le dimanche. Quand le Conseil des Etats se sera prononcé à son tour — et il le fera sans doute dans le même sens — l'Administration des postes pourra se flatter d'avoir eu une belle victoire sur le peuple qu'elle doit servir. Fait curieux, le principe religieux du repos dominical fut invoqué pour justifier cette mesure ; mais ce même principe n'empêchera pas le public de se faire néanmoins délivrer son courrier le dimanche pour 1 franc par mois. C'est profaner la religion que de s'en servir pour des fins bureaucratiques et fiscales.

**Un vol dans un hôtel.** — Dans une chambre d'hôtel de Zurich, il a été volé au préjudice d'un fabricant étranger des bijoux, des valeurs et du numéraire pour une valeur totale de 120.000 fr. Parmi les bijoux se trouve un bracelet en platine avec des brillants d'une valeur de 70.000 francs.

**La Furka devra liquider.** — Le Tribunal fédéral a repoussé, à l'unanimité, mercredi, le concordat présenté par la Société de la ligne de la Furka. Aussi la liquidation forcée de cette entreprise est devenue inévitable.

**La loi sur les fabriques.** — Réuni le 12 décembre, à Berne, le grand comité du parti radical démocratique, présidé par M. le conseiller national Meyer, de Zurich, s'est occupé de la révision de la loi sur les fabriques, objet sur lequel rapporta M. le conseiller national Odinga, dans la réunion de septembre.

Après un copieux débat, le comité central a décidé de soumettre la question à une assemblée de délégués suisses et de proposer au congrès l'adoption du projet de révision de la loi sur les fabriques. Une proposition tendant à prononcer la liberté du vote est restée en conséquence pour le 20 janvier 1924, à Berne.

27 des assistants ont voté pour la loi et

10 contre ; 13 membres se sont prononcés pour la liberté du vote, 25 contre.

**Représailles soviétiques.** — Une dépêche de Riga, à l'agence Reuter annonce que, comme représailles du « verdict Conrad », des instructions ont été données aux autorités soviétiques pour examiner minutieusement la liste de tous les citoyens suisses résidant en Russie, surtout ceux natifs du canton de Vaud et aussi de tous ceux visitant la Russie pour une courte période en vue de leur expulsion éventuelle. D'autres mesures sont discutées.

**Berne — Les accidents.** — Un domestique nommé Albert Friedly, d'Ochlenberg, né en 1887, est tombé dans l'escalier et s'est grièvement blessé qu'il a succombé.

**Un déraillement criminel dans le Jura.** — Mardi soir, à 10 heures et demie, par suite d'un déboulonnement de rails opéré dans une intention criminelle, le train de marchandises venant de Delle a déraillé à la hauteur de Courtemaiche. La locomotive et tous les wagons sont sortis des rails. Quatre wagons se sont écrasés les uns sur les autres.

On ne signale heureusement pas de graves accidents de personnes. Seul le médecin a subi une forte commotion.

Les premiers résultats de l'enquête font penser que l'attentat était dirigé contre l'express de nuit Porrentruy-Delle (Laetschberg Paris), auquel cas les conséquences auraient pu être très graves.

Le train de marchandise 5088, devant passer en gare de Courtemaiche à 10 h. 05, avait dix minutes de retard. Vers 10 h. 15, on entendit un craquement formidable. La locomotive, qui marchait heureusement à petite allure, eut son essieu d'avant projeté hors des rails. Le tender et les sept premiers wagons, venant butter les uns contre les autres, furent renversés et couchés sur le côté. Les uns se trouvèrent en partie défoncés par la violence du choc.

Le mécanicien et le chauffeur, ne perdant pas leur présence d'esprit, brisèrent les fenêtres latérales de la locomotive et sautèrent rapidement sur la voie. Le mécanicien fut blessé à une jambe. Il eut, ainsi que son compagnon, des égratignures causées par des éclats de verre.

Les conducteurs et serre-freins, qui ne se trouvaient pas dans les wagons renversés, n'eurent aucun mal.

Le déraillement est bien dû à une main criminelle.

Déjà dans la nuit du 14 au 15 novembre on avait relevé une tentative de déboulonnage des rails, après le passage de l'express de Paris. La police se livra à de minutieuses recherches, mais l'auteur resta introuvable.

Il y a lieu de supposer que le même criminel a renouvelé, mardi, sa tentative contre l'express de Paris. Même si le train de marchandises, à cause de la lenteur de la marche, avait passé sans encombre, l'express aurait sûrement déraillé. Une épouvantable catastrophe se serait produite. Une vive émotion règne dans le pays. On souhaite surtout que la police mette la main sur le coupable.

avait amené un ami... un ami qui avait connu... Rose... et, bien que je voulusse dire la vérité à votre père, Harold me persuada de garder le silence... il disait que les vieillards souffriraient si je leur apprenais... je l'ai écouté, je n'ai pas parlé.

— Et il s'est servi de cette connaissance pour vous tenir ; il vous a persécutée davantage quand il a su la vérité ?

— Oui... et ce jour... cet épouvantable jour... j'essayais de lui échapper... je pensais l'avoir évité ; je voulais aller seule sur la lande et penser à ce que je devais faire... Harold... m'avait suivie... ce fut horrible ! répéta-t-elle, interrompue par un de ces frissons qui la secouaient de la tête aux pieds.

— Il vous a insultée ? demanda Réginald brièvement et avec gravité.

Alison inclina la tête.

— Il m'a d'abord demandé d'être sa femme, murmura-t-elle, je refusai, je lui dis que je le haïssais... alors... Il mit ses bras autour de moi et... m'embrassa... Je devins comme une bête féroce... aucun homme ne m'avait jamais insultée... la fureur et la peur décuplèrent mes forces. Je le repoussai de toute ma puissance... et je crois qu'il tomba, mais je ne voulais pas voir, j'avais trop peur pour me retourner, j'étais trop épouvantée pour faire autre chose que de descendre le chemin en courant, sans même regarder derrière moi, et... vous savez le reste ?

— Oui, je sais le reste, répondit Réginald gravement, mais...

— **Le crime du reposoir.** — Le gouvernement bernois a autorisé l'extradition aux autorités genevoises du jeune Trösch, l'assassin du chauffeur Duchêne.

**Vaud.** — **Deux enfants ensevelis.** — A Montreux, mercredi après midi, un camionneur était occupé à transporter du sable près du pont de la Corsaz.

Pour retenir le sable, on avait édifié un barrage en blocs de ciment dont quelques-uns pesaient jusqu'à 15 kilos. Des enfants s'amusaient tout près de là. Tout à coup, les blocs de ciment cédèrent sous le poids du sable et ensevelirent les enfants.

On put délivrer tout d'abord le jeune Goumaz, qui avait une fracture du crâne et une jambe cassée ; il dit à ses sauveteurs qu'un de ses camarades était enseveli plus profond encore. Après des recherches rapides, on trouva en effet le jeune Desplands, complètement scalpé et atteint d'une commotion cérébrale.

## A L'ÉTRANGER

### FRANCE

**Un chien enragé mort neuf personnes.**

On vient d'abattre à Izeaux, près de Grenoble, un chien enragé qui avait mordu neuf personnes de la même famille. Les victimes ont été envoyées à l'Institut Pasteur à Lyon.

Un certain nombre d'animaux domestiques mordus par le chien hydrophobe ont dû être abattus.

### ANGLETERRE

**Le crime d'une brute.**

On se souvient du drame d'Accrington où, dans un féroce accès de jalousie, le nommé John Whalley assomma à demi sa femme, sa vieille propriétaire, puis, pour se venger de la mère en l'atteignant dans son affection la plus tendre, coupa sauvagement les deux mains d'une petite fille de cinq ans que Mme Whalley avait eue d'un premier mariage.

Aujourd'hui, aux assises de Manchester, des scènes déchirantes se sont produites pendant le procès du criminel. Les jurés frémissaient d'horreur et les juges avaient les larmes aux yeux, tandis que les témoins, puis un médecin décrivaient les souffrances de l'innocente enfant, pour laquelle on a recueilli dans la région, par souscription publique, une somme dépassant 6000 livres sterling.

— C'est l'histoire la plus horrible que j'aie jamais entendue, dit le juge Branson, en condamnant Whalley aux travaux forcés à perpétuité, et la punition la plus sévère que je puisse vous infliger est, je le crains, insuffisante pour châtier votre crime.

### ETATS-UNIS.

**Une femme-bandit dévalise une banque.**

Une femme bandit, âgée d'environ trente ans, est entrée dans une banque de Tolédo, la *Ohio Savings Bank*, armée d'un revolver, et s'est fait remettre 1.300 dollars par les deux employés qui se trouvaient au

— L'ai-je tué ? reprit Alison d'une voix pleine d'horreur. Est-il mort de sa chute ? J'étais en fureur, je le haïssais, mais je n'ai jamais voulu le tuer !

Une pâleur de mort revint sur son visage, et Réginald mit doucement la main sur son épaule.

— Non, non, dit-il vivement, calmez-vous, la poussée que vous lui avez donnée n'a pu lui faire aucun mal ; sa mort est la conséquence de tout autre chose ; il fut frappé au cœur avec un poignard !

Après le choc inattendu de la nouvelle de l'assassinat, l'émotion du soulagement fut si grande, qu'Alison chancela et serait tombée si Réginald ne l'avait soutenue fermement. Il se passa quelques secondes avant qu'elle reprit assez possession d'elle-même pour parler, et quand les mots vinrent enfin, elle ne put que murmurer :

— Je disais désirer sa mort... mais je ne le pensais pas... je ne la voulais pas, c'est le châtiment !

Réginald la fit asseoir doucement sur la seule chaise de la chambre et dit :

— Il ne faut pas penser ainsi, vous n'êtes pas responsable de ce qui est arrivé à Harold, et je suis reconnaissant au ciel de vous avoir découverte aujourd'hui et d'avoir entendu votre histoire.

— Vous me croyez ? demanda-t-elle, penchée en avant, les yeux rivés sur le visage du jeune homme. Vous croyez que je n'ai jamais songé à faire du mal à Harold ?

Je vous crois absolument et je veux vous aider ; je suis ici pour cela. Mais, dites-moi

guichet. Elle a pu partir avant que la police ait eu le temps d'intervenir.

## Assemblée fédérale.

Séance de mercredi matin.

**Conseil national.** — Le Conseil décide de ne pas avoir de deuxième session d'hiver. La session de printemps aura lieu dans la seconde moitié du mois de mars. M. Perrier (Fribourg) développe son interpellation au sujet de l'opposition croissante qui se manifeste entre une partie du personnel fédéral et la population, et M. Bratschi, en l'absence de M. Nicole, la contre-interpellation de ce dernier au sujet du dénigrement systématique de l'administration fédérale, des entreprises en régie et du personnel fédéral.

M. Perrier reconnaît que la plus grande partie du personnel fédéral accomplit fidèlement son devoir et que l'opposition provient surtout d'un certain nombre de chefs de syndicats, tandis que M. Bratschi déclare que la presse bourgeoise excite la population contre le personnel à l'instigation de la Direction générale des C. F. F. M. Haab répond aux interpellants et déclare entre autres que le droit de grève ne peut pas exister pour le personnel fédéral auquel on ne peut reconnaître le droit de paralyser les services d'Etat. Tout refus de travail de la part du personnel constitue un délit contre l'Etat.

La Chambre a continué ensuite l'examen du budget.

**Conseil des Etats.** — Le Conseil s'est rallié aux conclusions du Conseil national dans la question des divergences qui existaient encore au sujet de la loi concernant les poursuites pour dettes et faillites, puis il a approuvé le projet de subventionnement des caisses maladie reconnues. On a continué ensuite l'examen des articles de la loi sur la circulation des automobiles. Pour ce qui concerne la loi sur le trafic postal, le Conseil a décidé de s'en tenir à sa décision primitive dans la question des taxes de transport de journaux (pas de réduction de taxes pour les petits journaux).

## ASSEMBLÉE FÉDÉRALE RÉUNIE.

L'Assemblée fédérale, qui comptait 44 membres du Conseil des Etats et 182 membres du Conseil national, s'est réunie jeudi matin et a procédé aux élections suivantes : Président de la Confédération pour 1924 : M. Ernest Chuard, par 189 voix sur 194. Vice-président de la Confédération : M. J. M. Musy, par 145 sur 179. M. Häberlin a obtenu 20 voix.

M. Affolter a été élu président du Tribunal fédéral par 167 voix sur 195 et M. Stooss vice-président, par 167 voix sur 187. M. le Dr. Eogeler, candidat de tous les partis bourgeois, a été nommé au Tribunal fédéral par 132 voix sur 216, en remplacement de M. Schmid, décédé. Le candidat socialiste, M. le Conseiller national Dr. Brodtbeck, a obtenu 65 voix.

Enfin, pour ce qui concerne le Tribunal fédéral des assurances, les 5 membres actuels ont été confirmés dans leurs fonctions.

encore une chose : pourquoi avez-vous disparu le jour même de Firmley ? pourquoi êtes-vous partie sans laisser de traces derrière vous ? C'est cela qui a éveillé les soupçons.

Alison se redressa et le regarda.

— Croyez-vous donc que je me sauvais à cause de la mort d'Harold ? Je n'ai su ce qui est arrivé que par vous. Je me sauvais... parce que... je ne pouvais me retrouver en face de votre père et de votre mère après qu'ils eussent appris comment je les avais trompés. Je savais que vous alliez leur dire la vérité... je n'ai pu supporter l'idée de leur chagrin et je me suis sauvée.

— Je ne leur ai jamais appris la vérité, dit Réginald lentement.

— Vous ne... croient-ils donc toujours en moi ?

Un petit sanglot termina la phrase. Les yeux pleins de larmes, Alison ajouta :

— Pourquoi fîtes-vous si bon pour moi ?

— Ce ne fut pas par bonté pour vous, rédit Réginald avec un retour de sévérité première, je n'aurais pu supporter la tristesse des vieillards, j'ai vu combien ils vous aiment, j'ai découvert que vous aviez été une fille, plus qu'une fille pour eux ; appelez cela faiblesse... folie... appelez-le comme vous voudrez je n'ai pu détruire leur amour et leur foi en vous.

— Alors... que croient-ils maintenant ?... croient-ils que... j'ai assassiné Harold ?

Réginald secoua la tête véhémentement.

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

## L'Etrangère

PAR L. G. MOBERLY.

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

— Mon Dieu... oui... ne comprenez-vous pas ? Quand le corps d'Harold fut découvert, quand il fut suggéré que vous pouviez vous trouver avec lui dans le chemin, quand finalement vous disparîtes, le jour du meurtre, les soupçons se portèrent sur vous... et...

— Sur moi ? Pense-t-on que je l'ai tué... que je voulais le tuer... quand... je l'ai poussé ? murmura la jeune fille les yeux remplis d'épouvante.

Réginald l'examinait avec un regard étrangement scrutateur.

— Vous l'avez poussé ? demanda-t-il, et Alison trop émue et trop accablée ne saisit pas le soulagement évident avec lequel il prononça ces mots.

— C'était trop horrible ! Je le haïssais ; je l'ai toujours haï... Il m'a fait la cour, il voulait que je l'épouse... jour après jour il me persécutait ! dit-elle en frissonnant.

— Mais pourquoi l'avez-vous laissé vous importuner, pourquoi n'avez-vous pas demandé à mon père aide et protection ?

— Parce que... il... Harold savait mon secret... il avait découvert ma fraude... il

**Courrier de Fribourg.**

**Le Pont de Zähringen. Politique dans le district du Lac.**

Des événements divers et importants m'ont empêché jusqu'à ce jour de vous mettre au courant des différentes phases de la construction du pont de Zähringen qui remplace le grand pont suspendu construit au début du siècle passé. J'ai suivi avec intérêt l'élaboration de cette œuvre qui fera époque dans notre paisible vie fribourgeoise. Une année a suffi pour mener à chef ce colossal travail.

C'est le 9 décembre 1922, par une radieuse journée d'hiver, qu'était inauguré le pont de Pérolles et que l'on posait la première pierre de celui de Zähringen. Depuis lors, le paysage des rives de la Sarine s'est complètement transformé. Six belles arches coupent l'horizon en un mouvement élégant et artistique. L'une d'elles repose dans le lit de la rivière où l'on a posé un caisson volumineux rempli de béton et qui supporte une partie de la masse du pont. Les autres arches sont posées sur le rocher. On a dû, à cet effet, creuser assez profondément de façon que les bases de l'édifice reposent solidement dans le sol. Une fois les fondements bien assis, les piles se sont élevées presque par enchantement. Lorsqu'elles furent à mi-hauteur, on construisit les échafaudages sur lesquels on coula le béton armé des sept voûtes. Sur la tête de chaque pile, on érigea un fort mur de chaque côté qui relie les voûtes entre elles. L'intérieur du pont est donc complètement vide. Cet espace sera comblé d'abord en sa base par du béton dans lequel entrera une minime quantité de ciment ou de chaux ; là-dessus viendra une couche de goudron ou de papier bitumé qui empêchera l'eau de s'infiltrer soit dans les piles soit sur les voûtes. Le reste de l'espace vide sera comblé par du gravier, 8.500 mètres cubes, qui formera la chaussée. De chaque côté de celle-ci, il y aura de larges trottoirs et des garde-fous en granit surmontés de candélabres pour les lampes électriques.

Actuellement, on est en train de s'occuper des trottoirs. Une partie du pont suspendu est déjà condamnée. Ce n'est qu'en janvier que sa démolition sera entreprise. Durant six semaines, la circulation des véhicules se fera par la basse ville et la porte de Berne. Les piétons cependant auront le loisir d'utiliser le trottoir de droite qui sera terminé avant la démolition complète de l'ancien ouvrage. En plus, on a prévu un sous-pont qui reliera les deux berges de la Sarine soit le quartier de l'Auge et celui des Neiges. On espère qu'en avril tout sera au net et que l'on pourra fêter alors l'inauguration de cette œuvre qui certainement fait honneur à notre canton.

Est-ce à dire que l'âge des ponts est révolu pour Fribourg? Certainement pas. Les députés gruyériens au Grand Conseil ont voté les crédits du pont de Zähringen à la condition que le pont suspendu de Corbières soit également remplacé par un édifice rigide semblable à celui de Pérolles et de Zähringen. En plus, on voudrait même la transformation du pont du Gotteron, celui du tragique accident de 1919. Les ingénieurs songent à construire à cet endroit une seule arche monumentale qui enjambrerait la vallée d'un seul pas. Ce serait sans doute fort élégant, mais, hélas, c'est le nerf de la guerre qui manque : les fonds. On articule déjà des chiffres : avec 600.000 ou 700.000 fr. ce serait réalisable parce que l'on utiliserait une partie des matériaux déjà employés pour les deux autres ponts.

Mais encore faudrait-il l'assentiment du Grand Conseil et nos députés ne sont guère disposés à de nouveaux sacrifices. Il faudra probablement attendre des temps meilleurs. Cependant, les C. F. F. étudient la transformation du viaduc de Grandfey qui doit s'opérer ces années prochaines en vue de

l'électrification de la ligne Berne-Lausanne. Nos ingénieurs et constructeurs ont donc du pain sur la planche. Je me permets, en terminant, de rendre hommage aux ingénieurs du pont de Zähringen, MM. Jäger et Lusser, et aux entrepreneurs MM. Zablín et C<sup>ie</sup> pour la rapidité avec laquelle ils ont mené les travaux au cours de la présente année.

Il s'était formé, lors du dernier renouvellement de notre Grand Conseil, dans le district du Lac, un parti agraire dont les adhérents s'étaient recrutés au sein du parti libéral. Les libéraux avaient obtenu 5 mandats au Grand Conseil, les agrariens 3 et les conservateurs 5 également.

Un accord interviendra très prochainement entre les partis gracieux bons soins de M. le Dr Gutknecht de Lourtens qui paraît être appelé à jouer un rôle politique important dans son district d'origine. Une assemblée des libéraux et des paysans est prévue pour dimanche prochain à Morat.

**La vie à la campagne**

**Une utile discussion.**

Le groupe agricole des Chambres fédérales, réuni mardi dernier, sous la présidence de M. Vonmoos, s'est occupé d'une question qui intéresse au plus haut point la population agricole : nous voulons parler de la révision du code civil pour ce qui concerne la situation des fils et des filles majeurs faisant ménage commun avec leurs parents. Une requête dans ce sens a été adressée aux Chambres fédérales par le Secrétariat des paysans. Il s'agit ici, comme l'a exposé le rapporteur, M. Häberlin, de modifier les articles 334 et 633 du C. C. S., aux termes desquels les enfants majeurs faisant ménage commun avec leurs parents ne peuvent revendiquer une indemnité pour leur travail et leur participation aux frais du ménage que dans le cas de faillite ou de saisie des parents ou lors du partage de la succession. Si la famille se sépare pour d'autres motifs, les enfants majeurs n'ont donc droit à aucune indemnité, pour autant qu'ils n'ont pas conclu un contrat de travail avec leurs parents. Le secrétariat des paysans a donné en exemples plusieurs cas typiques, montrant que cette situation est tout à fait injuste.

Le projet élaboré par l'office de Brugg demande donc l'introduction dans le C. C. S., d'un art. 334 bis, à tenor duquel les fils et filles majeurs qui se séparent de leurs parents après avoir fait ménage commun ont droit à une indemnité dans certaines circonstances, qui serait éventuellement fixée par le juge et qui sera proportionnée à la durée du travail et à la fortune des parents.

M. Häberlin, qui a exposé la question avec une parfaite objectivité, s'est demandé en terminant, s'il était bien opportun de réviser le C. C. S. pour un seul point. M. Äbi, directeur de l'office d'estimation du Secrétariat des paysans, cita d'autres cas révoltants pour montrer la nécessité de la révision des articles en question. M. Bopp, conseiller national, à Zurich, rendit l'assemblée attentive au danger qu'il y aurait à introduire de nouvelles dispositions pour régler les rapports entre parents et enfants dans la population agricole, rapports qui sont en général très bons.

M. Bertoni, conseiller aux Etats, se rallia aux conclusions de M. Bopp, et déposa un postulat invitant le Conseil fédéral, au cas où une modification de l'état de choses actuel apparaîtrait nécessaire, à autoriser, par voie d'arrêté fédéral, une interprétation extensive des deux articles mentionnés plus haut. Sur la proposition de M. Wallser (Grisons) appuyé par MM. Kœnig et Caflisch, l'assemblée, sans s'être prononcée pour ou contre la révision, décida de renvoyer la question au comité du groupe, qui l'examinera de plus près et soumettra ensuite son rapport aux membres du groupe.

**FAITS DIVERS**

**La salubre fessée.**

Le Sénat irlandais vient de décider que certaines catégories de coquins auraient droit désormais à une autre distinction honorifique que la prison... Les auteurs de certains délits bien déterminés recevront, à partir du mois prochain, un nombre non moins déterminé de coups de fouet sur l'envers de leur anatomie. Ainsi, la vieille Irlande farouche et fiévreuse adopte, pour une fois, le point de vue anglais — où le martinet est une des formes du glaive de la loi, si l'on ose s'exprimer ainsi... La vieille Irlande a dû entendre dire beaucoup de bien du fouet britannique ! Elle a dû entendre parler des bienfaits effets thérapeutiques de ce simple petit instrument sur certaines maladies sociales telles que le vagabondage, le cambriolage et l'attaque nocturne... L'adhésion de l'Irlande au système du Père Fouettard est très caractéristique, très intéressante, très significative...

... Nous pourrions peut-être, écrit M.

Maurice Pax dans le *Petit Parisien*, essayer nous même de corriger ainsi, de façon immédiate et radicale, quelques-uns de nos apaches professionnels... Plus de villégiature cellulaire pour certains de ces messieurs — que les honnêtes gens n'auraient plus à nourrir et à héberger... La fessée seulement, la bonne fessée : pan, pan...

**Mots de la fin.**

Une maîtresse de pension disait dernièrement à ses élèves, après une leçon de prosodie :

— Maintenant, mesdemoiselles, n'oubliez pas que l'art de faire des vers n'exclut pas celui de les rincer.

Demandez l'APÉRITIF „LUY“ COCKTAIL et les SPÉCIALITÉS „DIVA“ (liqueurs surfinées). Dépositaire, M. L. Gapany, Liqueuriste, Bulle. **Abonnez-vous à „La Gruyère“.**

**UNE AVALANCHE DE CADEAUX**

Plus de

**10.000 CADEAUX**

distribués gratuitement à tous nos clients !

„WALTHER“ seul ose se permettre telle fantaisie.  
„WALTHER“ recherche moins les bénéfices que les gros chiffres d'affaires

Dès ce jour nous distribuons jusqu'à complet épuisement DIX MILLE cadeaux absolument gratuitement, ceci en remerciement à notre estimée clientèle pour son attachement à notre maison.

Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle et espérons mériter toujours plus sa confiance par nos qualités, nos prix et notre loyauté.

**Liste de nos cadeaux :**

- Sur tout achat depuis 1 fr. 1 superbe livre d'images
- Sur tout achat depuis 3 fr. 1 superbe jeu de loto, 1 verre-mi-cristal ou 1 joli tableau sous verre.
- Sur tout achat depuis 5 fr. 1 superbe calendrier, 1 ballon baudruche, 1 jeu de cube, ou un tableau sous verre grand modèle.
- Sur tout achat depuis 10 fr. 1 magnifique jeu de société valant jusqu'à 3 francs, 1 calendrier superbe, ou 1 tasse porcelaine avec sous-tasse.
- Sur tout achat depuis 20 fr. 1 superbe pot à lait porcelaine décorée contenant 1 lt. et 1 lt. ½, ou 3 tasses porcelaine décorée.

La direction se réserve de remplacer une prime par une autre en cas d'épuisement.

**Malgré nos cadeaux, tous nos prix annoncés, nos escomptes sur mode, confections, fourrures, complets, pardessus, etc., nos bonifications de ports restent en vigueur.**

Nous joignons les primes aux envois en remboursements.

**OUVERTURE DES MAGASINS :**

Tous les jours : de 8 ½ h. le matin à 19 heures, sans interruption.  
Les samedis 22 et 29 décembre de 8 ½ h. le matin à 20 heures le soir sans interruption.  
Les dimanches 23 et 30 décembre de 11 h. le matin à 19 h. le soir sans interruption.  
Les lundis 24 et 31 décembre de 8 h. ½ à 21 h. ½ sans interruption.  
Ils seront fermés **DIMANCHE 16, le JOUR DE NOEL et le 1<sup>er</sup> JANVIER**

GRANDS MAGASINS SUISSES

**H.-S. WALTHER & C<sup>ie</sup> S. Vevey**

Expéditions partout. Demandez notre grand catalogue Hebdomadaire.

a pu partir avant que la police os d'intervenir.

**Assemblée fédérale.**

**de mercredi matin.**

ational. — Le Conseil décide de deuxième session d'hiver de printemps aura lieu de moitié du mois de mars. (Fribourg) développe son inter-jet de l'opposition croissante entre une partie du per- et la population, et M. Brat- tance de M. Nicole, la contre- de ce dernier au sujet du dé- stématique de l'administration entreprises en régie et du l'éral.

reconnait que la plus grande onnel fédéral accomplit fidè- veoir et que l'opposition pro- d'un certain nombre de chefs tandis que M. Bratschi dé- resse bourgeoise excite la po- re le personnel à l'instigation n générale des C. F. F. M. aux interpellants et déclare que le droit de grève ne peut our le personnel fédéral au- eut reconnaître le droit de pa- ervices d'Etat. Tout refus de part du personnel constitue un état.

re a continué ensuite l'examen

es Etats. — Le Conseil s'est clusions du Conseil national ion des divergences qui exist- au sujet de la loi concernant s pour dettes et faillites, puis e projet de subventionne- es maladie reconnues. On a uite l'examen des articles de circulation des automobiles. concerne la loi sur le trafic eil a décidé de s'en tenir à sa itive dans la question des ta- ort de journaux (pas de réduc- our les petits journaux).

**Assemblée fédérale réunie.**

Assemblée fédérale, qui comptait 44 Conseil des Etats et 182 mem- eil national, s'est réunie jeudi océdé aux élections suivantes : la Confédération pour 1924 : uard, par 189 voix sur 194. at de la Confédération : M. J. 145 sur 179. M. Häberlin a ix.

a été élu président du Tribu- ar 167 voix sur 195 et M. Stooss t, par 167 voix sur 187. M. le andidat de tous les partis bour- ommé au Tribunal fédéral par 216, en remplacement de M. té. Le candidat socialiste, M. national Dr. Brodbeck, a ob-

re qui concerne le Tribunal assurances, les 5 membres ac- confirmés dans leurs fonctions.

ose : pourquoi avez-vous dis- même de Firmley? pourquoi tie sans laisser de traces der- C'est cela qui a éveillé les

adressa et le regarda. vous donc que je me savais mort d'Harold? Je n'ai su ce que par vous. Je me savais... e ne pouvais me retrouver en père et de votre mère après t appris comment je les avais avais que vous alliez leur dire n'ai pu supporter l'idée de et je me suis sauvée.

ur ai jamais appris la vérité, lentement.

... croient-ils donc toujours en

nglot termina la phrase. Les e larmes, Alison ajouta : i fîtes-vous si bon pour moi? t pas par bonté pour vous, ré- avec un retour de sévérité n'aurais pu supporter la tris- eillards, j'ai vu combien ils j'ai découvert que vous aviez plus qu'une fille pour eux; faiblesse... folie... appelez-le voudrez je n'ai pu détruire leur r foi en vous.

que croient-ils maintenant?... e... j'ai assassiné Harold? ecoua la tête véhémentement.

(A suivre.)

# Jusqu'au 25 décembre seulement

Pour engager nos fidèles clients à faire dès maintenant tous leurs achats de fin d'année, nous leur procurons des avantages que les plus belles occasions ne sauraient remplacer. Nous accordons sur tout le stock :

## 30% de Rabais sur toute la Mode

d'hiver dames et enfants, soit : Chapeaux garnis, formes, fournitures, rubans fantaisie, plumes, fleurs, garnitures, etc. du rayon.

## 30% de Rabais sur tous les Manteaux

dames et fillettes, et faisons des prix de soldes incroyables sur les robes, tailleurs, blouses, casques, peignoirs, jaquettes, vareuses et tous autres articles d'hiver dames et enfants. — 10% sur tous les vêtements tricotés en laine : Robes, costumes, jaquettes, casaquins, etc.

## 20% de Rabais sur toutes les Fourrures

20% de Rabais sur tous les manteaux de messieurs et garçons et 10% sur les complets p. messieurs et garçons sans exception

Articles en réclame net

Notre grande vente de Soldes et Occasions continue.

Toutes les fins de pièces, les coupons, les fins de séries sont soldés à des prix extra avantageux. Marchandises de qualité seulement.

Actuellement, superbe exposition de JOUETS, articles de Noël et pour cadeaux, dans nos galeries au 1<sup>er</sup> étage.

ENTRÉE LIBRE

ENTRÉE LIBRE

**Réclame :** MÉCANOS véritables, tous les numéros, jusqu'à épaissement, vendus avec 10% de rabais sur le prix officiel imposé — MÉCANOS.

GRANDS MAGASINS

# H.-S. Walther & C<sup>ie</sup> S. Vevey

### Avant de faire vos achats, consultez mes prix avantageux.

Envois à choix, sans engagement pour l'acheteur, en montres pour hommes et dames bracelets or, argent et métal.



Sur demande les montres sont livrées dans les 24 h.

Garantie écrite de 3 ans pour montres, réveils et pendulettes ; pour régulateurs 5 ans. — Envoi contre remboursement. Echanges admis.

#### Montres pour hommes.

N° 201. Remontoir ancre, boîte métal blanc, 1<sup>re</sup> qualité fr. 9.75  
2<sup>me</sup> qual. fr. 7.75

N° 207. Remontoir ancre, boîte métal blanc, à second, fr. 12.50

N° 107. Remontoir ancre de précision, mouvement soigné 15 rubis, boîte métal blanc, fr. 19.25

N° 115. Remontoir cylind. boîte argent gallonné, mouvement soigné, 10 rubis fr. 24.—

N° 217. Remontoir ancre de précision, forte boîte argent gallonné, cuvette argent, mouvement très soigné 15 rubis, 1<sup>re</sup> qualité fr. 32.50  
2<sup>me</sup> " " 27.50

**Régulateurs-réclame** marchant 15 jours, avec superbe carillon, N° 810, fr. 47.50 ; N° 812, fr. 39.50 ; N° 813, fr. 32.50.

#### Montres pour dames.

N° 203. Remontoir cylind. boîte acier oxydé fr. 12.—

N° 213. Remontoir cylind. boîte argent blanc ou gallonné 6 rub. fr. 16.80

N° 215. Remontoir cylind. boîte argent gallonné, cuvette argent 8 rubis fr. 19.20

N° 214. Remontoir cylind. forte boîte argent gallonné, cuvette argent, mouvement soigné 10 rubis fr. 21.60

N° 212. Remontoir cylind. très forte boîte argent gallonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis fr. 24.—

**Réveils-réclame** mouvement laiton, N° 815, avec cadran lumineux fr. 6.25 ; N° 244b, avec cadran lumineux fr. 7.50 ; N° 816, avec cadran radium fr. 9.50

**Pendulettes** en bois, très belle sculpture, N° 290, hauteur 18 cm. fr. 2.45 ; N° 508, hauteur 20 cm. fr. 4.25 ; N° 704, hauteur 22 cm. fr. 5.50 ; N° 56, hauteur 24 cm. sculpture riche, avec tête de cerf, fr. 7.50

**Cadeaux de fin d'année.** Chaque acheteur recevra un joli cadeau jusqu'à la fin de l'année suivant l'importance de sa commande et à son choix en : montres, réveils, chaînes, broches, épingles de cravate, boutons de manchettes, médaillons et briquets.

**C. WOLTER-MÉRI, Fabrique d'horlogerie, LA CHAUX-DE-FONDS.**

L'excellent

# BOCKBIER

de la BRASSERIE BEAUREGARD, FRIBOURG

se débite actuellement et durant les fêtes de Noël et Nouvel-An sans augmentation de prix.

## BERNAPHONE

la nouvelle machine parlante phonographique. La plus sonore ! Nous vendons le modèle ci-contre avec douze morceaux choisis, au prix de **Fr. 45.—**. C'est l'appareil le plus apprécié des familles. Disques artistiques à double face. Envoi à l'essai et au choix. — Catalogue N° 123 gratuit pour les autres instruments. 2705

Manufacture d'instruments de musique  
**W. BESTGEN, fils, BERNE.**

## VENTE DE BOIS

par soumission.  
L'Office des Faillites de la Gruyère vend par voie de soumission environ  
**40 m<sup>3</sup> de billons** situés à La Joux, aux abords de la route La Joux-Les Ecasseys.  
Les soumissions sont à adresser à l'Office jusqu'au **24 décembre courant.**

## VENTE de BOIS

Samedi 15 décembre 1923, à 8 heures du soir, à l'HOTEL de VILLE (salle du Conseil communal, 1<sup>er</sup> étage), la COMMUNE DE BULLE exposera en vente, en mise publique, environ **1500 FAGOTS de NÉUDS** et **150 STÈRES SAPIN.**  
Le Conseil communal.

## MISES de BOIS

L'Etat de Fribourg vendra en mises publiques, le **lundi 17 décembre**, dans la forêt cantonale du **CHATELARD**, les lots de bois ci-après :  
**130 moules sapin, 1.200 fagots, 30 m<sup>3</sup> de bois de commerce et 20 tas de chignons.**  
Rendez-vous des miseurs en **Praz Poupon**, à 10 heures du matin.  
Romont, le 4 déc. 1923  
L'Inspecteur des forêts :  
**R. de Gottrau.**

## Mises de bois

La commune de **MORLON** vendra en mise publique, **lundi 17 décembre 1923**, sur les grèves, **une dizaine de billes de frêne, 40 p. de charpente, 60 tas de rondins, 40 tas de branches.**  
Rendez-vous à 1 heure au **chalet de Rauroz.**  
Morlon, le 10 décembre 1923.  
Par ordre : *Le secrétaire.*

## A VENDRE

à consommer sur place, environ **800 pieds de foin et regain** de 1<sup>re</sup> qualité. Bel emplacement et paille à volonté.  
S'adresser à **E. ROMANENS, au Villars, VUIPPENS.**

## Je suis acheteur d'un cheval

hors d'âge, pour petit travail.  
S'adresser à **Publicitas, Bulle.**

## A VENDRE

un petit **FOURNEAU** neuf en fer forgé, bien garni.  
S'adresser à **Xavier Michel, maréchal, Mauves.**

## INVENTEURS

pour obtention de brevets et mise en valeur, s'adresser à **Ing. Rebmann, Chaux-de-Fonds** (Minerva). 2707

## Pour cadeaux de fin d'année

**Parapluies Dames, hommes et enfants ; cannes.** Tous les prix, de fr. 5.50 à fr. 35.— (voir vitrine).

**Chemises, cols, cravates** (grand choix).

**Caleçons, camisoles** fr. 3.80 - 4.80 - 5.50 - 8.25, etc.

**Gilets de chasse classiques ou fantaisie** fr. 9.— - 10.80 - 12.— - 16.80 - 19.80 - 22.80, etc.

**Un lot fourrures de Paris** (pour dames). occasion exceptionnelle fr. 22.80 - 24.50 - 25.50 - 27.50, etc.

**Gants peau Dames et Messieurs**, fourrés ou non. Qualités de Grenoble.

**Bonnets sport et fourrures. — Casquettes, Bérêts, etc., etc.**

## Tobie BEC, Bulle.

## Vente de bois de commerce

La **Commune de Bulle** met en vente, par voie de soumission, environ

**500 m<sup>3</sup> de beau bois de commerce**, répartis en **5 lots et prép. au Creux-Forney.**

Pour voir les bois, rendez-vous au **Creux-Forney**, **vendredi 21 décembre 1923, à 9 1/2 heures le matin.**

Les soumissions sont reçues au Secrétariat communal de Bulle jusqu'au **lundi 24 décembre 1923, à 5 heures du soir.**  
2703 *Ville de Bulle.*

13 janvier 1924

## Tirage irrévocable

de la **TOMBOLA de la MUSIQUE OUVRIÈRE** L' **AVENIR**, à Bulle. *Le Comité.*

Samedi soir 15 décembre

## Café du Pont, Bulle

PETITE SOIRÉE MUSICALE

PROLONGATION

Spécialité de **FONDUES**

Invitation cordiale.

L. PROGIN.

## SOMMATION

adressée aux ayants-droit de la succession de **M. NIQUILLE François**, fromager au Sapelets./Travers, décédé à l'Hôpital de Couvet, le 5 novembre 1923. (Art. 555 du Code civil suisse).

Les ayants-droit à la succession de **NIQUILLE François**, fils illégitime de François et de Louise BUCHS, né le 30 mars 1867, fromager, originaire de Charmey, district de la Gruyère, Fribourg, en son vivant domicilié au Sapelet s./Travers (Cton de Neuchâtel) sont invités conformément à l'article 555 du Code civil, à faire leur déclaration d'héritiers au Greffe de la Justice de Paix du Val-de-Travers (Cton de Neuchâtel) dans le délai d'une année à partir de ce jour.

Ils sont avisés que si la Justice de Paix de ce District ne reçoit aucune déclaration dans ce délai et qu'elle ne connaisse aucun héritier, la succession sera dévolue au canton de Neuchâtel.  
Donné pour trois insertions à un mois d'intervalle dans la *Feuille officielle*, dans la *Feuille officielle* du Canton de Fribourg et dans le journal « La Gruyère ».  
Môtiers, le 11 décembre 1923. 2714  
*Le Greffier de la Paix.*  
**JÉQUIER**

## A VENDRE

à consommer sur place, environ **800 pieds de foin et regain** de 1<sup>re</sup> qualité. Bel emplacement et paille à volonté.  
S'adresser à **E. ROMANENS, au Villars, VUIPPENS.**

## Jeune homme

de 19 ans, **CHERCHE PLACE d'apprenti** dans laiterie.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

## Jeune homme

18 ans, sachant bien traire, **cherche place** pour le Nouvel-an, préférerait la montagne l'été.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P 3571 B.

## FOIN

à vendre : **10 wagons de bon foin bottelé** disponibles. Très bonnes conditions. S'adres. par écrit sous Q 27874 L, **Publicitas, Lausanne.** 2717

## PERDU

lundi dernier, un **parapluie** depuis le pont de Corbrières à Echallens. — Prière de le rapporter au Poste de gendarmerie de Corbrières.

## A LOUER

pour de suite ou date à convenir, au centre de la ville

## un local

pouvant servir de magasin, bureau avec logement si on le désire.  
S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P 3563 B.

## A VENDRE

à consommer sur place **10.000 pieds de foin et regain** emplacement pour 20 têtes.  
S'adresser à **COTTET Victor, Farvagny-le-Petit.** 2722

## A vendre

**2 garde-robes**

noyer, un **lavabo** pour coiffeur, **2 pupitres** et **4 vitrines** pour cigares ou autre marchandise.  
S'adresser à **Mlle Fragnière** de Jean, Gumefens.

## Jeune homme

de 19 ans, **CHERCHE PLACE d'apprenti** dans laiterie.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

La soussignée désire trouver maisons livrant

## chemises

en **confection**

à domicile. Prix très convenable.

Confections en tous genres.

Se recommande : **Mlle Ida BÉRISWYL, tailleuse, Ependes** (Cton Fribourg).

## Abonnez-vous

à **„LA GRUYÈRE“** Envoi gratuit jusqu'à **Nouvel-An** à tout nouvel abonné.

# de fin d'année

hommes et enfants ;  
fr. 5.50 à fr. 35.— (voir  
es (grand choix).

3.80 - 4.80 - 5.50 - 8.25, etc.  
siques ou fantaisie  
0 - 19.80 - 22.80, etc.

ris (pour dames).  
elle fr. 22.80 - 24.50 -

Messieurs, fourrés ou  
rures. — Casquettes,

# Bulle.

## de commerce

met en vente, par voie de

is de commerce,  
au Creux-Forney.

ous au Creux-Forney,  
1923, à 9 1/2 heures

au Secrétariat communal de  
re 1923, à 5 heures du soir.  
Ville de Bulle.

## er 1924

## évocable

MUSIQUE OUVRIÈRE  
Le Comité.

5 décembre

## ont, Bulle

## MUSIQUE

## ATION

## ONDUES

L. PROGIN.

## PERDU

undi dernier, un parapluie de-  
uis le pont de Corbières à Echar-  
ens. — Prière de le rapporter au  
Poste de gendarmerie de Corbières.

## A LOUER

pour de suite ou date à convenir,  
au centre de la ville

## un local

pour servir de magasin, bureau  
avec logement si on le désire.  
S'adres. à Publicitas, Bulle,  
sous P 3563 B.

## A VENDRE

à consommer sur place  
10.000 pieds de foin  
et regain  
emplacement pour 20 têtes.  
S'adresser à COTTET Victor,  
Farvagny-le-Petit. 2722

## A vendre

## 2 garde-robes

noyer, un lavabo pour coiffeur,  
2 pupitres et 4 vitrines pour  
cigares ou autre marchandise.  
S'adresser à Mlle Fragnière  
de Jean, Gumefens.

## Jeune homme

de 19 ans,  
CHERCHE PLACE  
d'apprenti dans laiterie.  
S'adres. à Publicitas, Bulle.

## chemises

## en confection

à domicile. Prix très convenable.

## Confections en tous genres.

Se recommando: Mlle Ida  
BÆRISWYL, tailleuse,  
Ependes (Cton Fribourg).

## Abonnez-vous

## à

## „LA GRUYÈRE“

Envoi gratuit

jusqu'à Nouvel-An à

tout nouvel abonné.

# LA GRUYÈRE

M. Albisser a obtenu 163 voix, MM. Piccard 163, Berta 155, Segester 164 et Studer 148. M. Piccard a été élu à la présidence et M. Berta à la vice-présidence. Les suppléants ont de même été réélus. Ce sont MM. Koch, Gabus, Kistler, Buri et Prodhom. L'assemblée a liquidé ensuite un certain nombre de recours en grâce, puis la séance a été levée à 10 h. 45.

**Conseil national.** — Le Conseil discute le budget militaire. Au nom de la minorité de la commission, M. Eymann (Neuchâtel) demande la suppression des crédits militaires. D'autres orateurs socialistes combattent le budget militaire en se servant des arguments bien connus. Du côté bourgeois, on insiste au contraire sur la nécessité de revenir au recrutement selon les dispositions législatives en vigueur. Le Chef du Département militaire répondra aux orateurs dans la séance de vendredi.

**Conseil des Etats.** — Le projet concernant les subventions extraordinaires aux caisses-maladie reconnues a été adopté en votation finale, puis le Conseil a continué la discussion de détail de la loi sur la circulation des automobiles.

## CANTON DE FRIBOURG

**Les nouveaux président et vice-président de la Confédération.** — Le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la ville de Fribourg fêteront, ce soir, à 5 heures 13 min., le passage en gare de Fribourg de M. le conseiller fédéral Ernest Chuard, qui vient d'être élu par l'Assemblée fédérale à la haute dignité de président de la Confédération suisse pour l'année 1924.

Le nouveau président de la Confédération sera accompagné de la députation vaudoise aux Chambres fédérales et de plusieurs membres du gouvernement de Vaud.

L'arrivée du train conduisant ces magistrats sera saluée par un morceau de la Musique de Landwehr; puis le président et sa suite seront reçus au salon de 1<sup>re</sup> classe de la gare, pavoisé pour la circonstance. Là, de courtes allocutions de bienvenue et de félicitations seront prononcées par M. le président du Conseil d'Etat et M. le syndic de la ville de Fribourg, en même temps que seront offerts des vins d'honneur.

Les diverses sociétés de la ville de Fribourg se rendront avec leurs bannières à la gare pour saluer le distingué magistrat fédéral.

Hier matin, l'Assemblée fédérale a nommé M. le conseiller fédéral Musy, vice-président du Conseil fédéral.

Le Conseil d'Etat de Fribourg a aussitôt mandé à l'élu un télégramme de félicitations. Nous présentons à notre distingué magistrat, au nom de tous les Gruyériens, nos félicitations sincères.

Voici le texte du télégramme adressé à M. Musy, par le Conseil d'Etat:

Monsieur Musy, conseiller fédéral, Berne.  
Fiers de l'honneur échu à vous personnellement et à notre cher canton, auquel vous n'avez cessé de rester fidèlement attaché, nous vous présentons, à l'occasion de votre élection à la vice-présidence du Conseil fédéral, nos plus vives félicitations.  
Conseil d'Etat, Fribourg.

## GRUYÈRE

**Au Comité central.** — Depuis quelque temps, nous avions appris que M. Félix Glasson, député, à Bulle, avait donné sa démission de délégué du canton de Fribourg au Comité central du Parti radical-démocratique Suisse. Nous espérons encore que cette détermination ne serait pas définitive. Mais elle est devenue définitive, le Comité central en ayant pris acte, en exprimant à notre délégué ses vifs remerciements pour les grands services rendus.

Nous savons que M. Glasson était très écouté de ses collègues du Comité central. C'est pourquoi nous devons regretter sa retraite inattendue.

**Noël!** — Un correspondant bienveillant et généreux a déjà recommandé les institutions charitables à la bonté du public à l'occasion de la fête de Noël. L'Institut Duvillard, Orphelinat de la Gruyère et son nombreux cortège d'enfants s'avancent timidement et se rangent dans le nombre des solliciteurs. On voudra bien avoir un souvenir spécial en sa faveur et remettre les dons directement, ou chez le Gérant Auguste Barras à Bulle.

**Retrait des pièces de laiton.** — Le Département des finances rappelle qu'à partir du 31 décembre 1923 les pièces suisses de dix et de cinq centimes en laiton cesseront d'avoir cours et qu'elles ne seront plus, dès cette date, acceptées par les caisses publiques.

**Au Cinéma Lux.** — Le plus beau des romans exotiques, *Le Cheik*, a pour interprètes principaux les deux acteurs les plus prestigieux qui soient. Agnès Ayres, le prix de beauté d'Amérique, et Rudolf Valentino, l'homme le plus photogénique du monde. Il est donc inutile d'insister sur la valeur artistique de cette merveille.

La semaine prochaine passera sur l'écran *La Naufragée*, un splendide drame d'a-

venture, une des gloires de la firme Paramount.

**L'allumeur de Réverbères.** — C'est l'aventure très touchante d'une jeune fille qui s'est trouvée, dès son enfance, séparée de ses parents. Ce n'est qu'après avoir beaucoup souffert qu'elle se trouve recueillie par une bonne femme qui n'est autre que sa mère. Et le père? C'est un drame des plus poignants qui se déroulera dimanche au Cinéma du Closeau.

**Communiqué.** — Enfin! le tirage irrévocable de la Tombola de la musique ouvrière l'*Avenir* à Bulle est fixé au 13 janvier 1924.

Quelle idée! le treize! diront les uns. Heureux jour! dirons-nous à ceux qui auront la chance de gagner un des premiers lots. Ceux-ci sont exposés le premier, un lit et le troisième une table ronde, chez M. Delaloye, le second lot, un magnifique régulateur, est en vitrine chez M. Waser.

Hâtez-vous d'acheter les derniers billets aux adresses ci-dessus, ainsi qu'au Café des Halles. Le Comité.

### Petite chronique.

La température s'est refroidie, depuis hier spécialement, et ce matin routes et trottoirs gelés sont particulièrement glissants. Il a fait une bonne nuit, pourvu que ce froid continue, s'écrient les amateurs du patin, dont plusieurs ont déjà fait, à pied bien entendu, la promenade jusqu'à la patinoire, afin de contempler la mince glace sur laquelle ils pourront bientôt se livrer à leur exercice favori. Les skieurs, eux, profitant de la neige déjà tombée, prennent leur essor, montant à l'assaut de nos collines et de nos monts. Tous ces sportsmen souhaitent l'arrivée sérieuse de l'hiver.

La cloche de l'agonie nous annonçait hier soir la mort de Mademoiselle Vagnat, décédée à l'âge de 62 ans. La défunte, bien connue dans notre ville, était considérée comme une personne de bien.

Marché de peu d'importance, hier, jeudi. Le brouillard a retenu de nombreux campagnards à la maison. La place de la promenade a cependant présenté une certaine animation de 9 à 11 heures du matin. Les œufs se vendaient à 4 fr. 20 la douzaine.

En fait de petit bétail, il a été amené 25 veaux, 6 porcs gras et 61 porcelets.

Deux sociétés nous annoncent une soirée familière-loto pour dimanche soir prochain: ce sont la Cecilia et la société des ex-combattants italiens. Ces deux groupements méritent la bienveillance du public bullois, qui ne manquera pas de leur manifester à ces occasions. On nous assure qu'il y aura de beaux pavillons de prix.

## FAITS DIVERS

### L'avare meurt de faim sur une fortune

On vient de trouver mort, dans la chambre qu'il occupait, 27, rue Boulan, à Bordeaux, le nommé Joseph Latapie, âgé de 61 ans. Latapie vivait d'une façon la plus misérable et était l'objet de la pitié de tous ses voisins qui plaiginaient vivement le pauvre homme, dont l'état de dénuement faisait vraiment peine à voir. Il n'était pas rare qu'une personne compatissante lui apportât dans la petite chambre où il vivait quelques secours toujours acceptés avec émotion et reconnaissance. Aussi la surprise des locataires ne fut pas grande lorsqu'on sut que c'est de faim et de froid que Latapie était mort.

Mais chacun fut stupéfait lorsqu'un cours d'une perquisition dans la chambre par le commissaire de police du 6<sup>e</sup> arrondissement, on trouva, bien cachés au fond du buffet, une importante quantité de titres et obligations ainsi qu'une liasse volumineuse de billets de banque, le tout présentant une fortune enviable.

Latapie avait préféré mourir de faim et de froid plutôt que de toucher à son argent.

Les abonnés qui nous envoient le montant de leur abonnement par mandat postal sont priés d'indiquer s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement.

### L'ADMINISTRATION.

Madame Vve Thérèse Gretener-Bays, à Bulle; ses enfants à Londres, Lausanne et Bulle et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

## Eugénie Vagnat

leur regrettée cousine et parente, décédée le 13 décembre, dans sa 68<sup>me</sup> année, munie des sacrements de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le dimanche 16 décembre, à 8 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Veuve Frédéric GEX et ses enfants remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

## Cinéma LUX

SAMEDI, à 8 1/4 h.  
DIMANCHE, à 3 et 8 1/4 h.

Un programme sensationnel.

## Actualités. LE CHEIK

grand drame en 6 parties.  
A la manière de Romeo  
Comique en 2 parties.  
Vu l'importance du programme le spectacle commencera exactement à 8 1/4 heures.

## SALLE DU CLOSEAU BULLE

Dimanche 16 décembre  
Matinée 14 h. 30 — Soirée 20 h.

## L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES.

Drame en 4 parties, d'après le célèbre roman.

Comique et Documentaire.

## CAFÉ DU TONNELIER

BULLE

Samedi soir, dès 6 h.

## TRIPES

## Pour les Fêtes de Noël et Nouvel-An

### Achetez des cadeaux pratiques et utiles!

Adressez vous pour vos besoins en CHAUSSURES de tous genres, fines et ordinaires, chaussures, pantoufles, caoutchoucs, socques doublées et non-doublées, etc., etc.

## CHAUSSURES MODERNES S. BULLE

Place du Tilleul. Téléphone 63.

Pour les pieds souffrants, tous les articles du Dr SCHOLL'S.

Tous les articles pour le sport du ski.

Souliers pour la montagne et le ski, garantis imperméables.

## J'offre

Eau-de-vie de fruits, à fr. 1.80  
Eau-de-vie de prunes, à fr. 1.80  
Marc de lie, à fr. 2.—  
Malaga vieux, doré, à fr. 2.40 le l.

Envoi depuis 5 litres.  
10 litres, franco gare destinataire.

J. Kunz, Brügg (près Bienna).

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 16 décembre

Pharmacie Ch. REMY

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris à son compte, dès ce jour, la desservance du

## Magasin d'épicerie, Denrées coloniales

rue de Bouleyres

BULLE

(anciennement Petitpierre).

Par des marchandises de 1<sup>er</sup> choix et des prix modérés, il s'efforcera de mériter la confiance qu'il sollicite.

Se recommande.

F. RUFFIEUX-MAGNIN.

Cartes de visite pour Noël et Nouvel-An. Grand choix. Imprimerie du journal.

Grande salle de l'Hôtel de l'Ecu, Bulle  
Dimanche 16 décembre, à 8 heures

## Soirée familiale-concert

organisée par la Société des Ex-combattants Italiens de Bulle et environs, au profit de sa caisse de secours.

Beaux lots — Orchestre JAZZ-BAND

Après la soirée, PARTIE RÉCRÉATIVE

Invitation cordiale. Le Comité.

## Vente d'un domaine en mises publiques à Semsales.

Pour cause de départ, Eugène GRAND, et ses fils à Semsales, vendront en mises publiques, les immeubles qu'ils possèdent à Semsales, appelés, « Les Jorettes, Vers Chez les Vuichard et la Tailaz », comprenant, grand bâtiment, avec habitation, deux granges, deux écuries et terrain de 29 poses 1/2.

Situation avantageuse au bord de la route cantonale Châtel-St-Denis-Bulle, eau, lumière électrique, pont d'embarquement. Bâtements en très bon état d'entretien. Terrain de 1<sup>re</sup> qualité. Entrée en février 1924. La vente pourra se faire en quatre lots, sous réserve du bloc.

Les mises auront lieu le 26 décembre courant, à 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Semsales.

Les conditions et extraits du registre foncier déposent au bureau du soussigné.

Châtel-St-Denis, le 11 décembre 1923.

Par ordre: Auguste CHAPERON, huissier.

## Pastilles Phonophiles

Le meilleur remède contre les maladies de la gorge, rhumes, catarrhes, laryngites, n'attaquant pas les muqueuses de l'estomac.

Se vendent en boîtes de Fr. 1.50 à la

Pharmacie-Droguerie G. LAPP, Fribourg.

**HYGIE**

CREME  
POUDRE  
SAVON

pour la beauté  
du teint

CLERMONT & FOUET, GENEVE

**POUR COMPLÉTER VOS CARNETS**  
10 % d'escompte pendant  
le mois de décembre sur tous les  
ARTICLES de MÉNAGE & FANTAISIE  
AU MAGASIN  
**Louis GAPANY-MORAND**  
Grand choix  
d'articles pour CADEAUX  
Services à dîner, à déjeuner, à thé, à café noir,  
à vin & liqueurs  
Couteaux, Cuillères, Fourchettes en écriin  
Pelles à tarte,  
Passoires, Coupes à fruits, Cache-Pots, Jardinières.

**CITHARE BERNACORDE**

Le son de cette cithare est merveilleux. Cet instrument se joue au moyen de cartons numérotés se plaçant sous les cordes. Chacun peut devenir musicien après une heure d'étude seulement et jouer les plus jolis airs connus. Prix Fr. 38.— dont Fr. 20.— à la livraison et Fr. 5. par mois. Catalogue N° 123 Z. gratuit.

Manufacture d'instrum. de musique W. Bestgen, fils, Berne.

**LIBRAIRIE CH. MOREL**  
Grand assortiment de livres.  
Rabais (change) 55 % sur les livres français.  
Maroquinerie fine et ordinaire.  
Sacoques. — Porte-trésors. — Portefeuilles et portemonnaies.  
Beau choix de papeteries.  
Albums. — Registres. — Carnets et agendas divers.  
Jeux et bougies pour Arbres de Noël.  
Sculptures. — Cadres à photographies.  
Cartes de Bonne Année. — Mi-gros et détail.

**Fabrique de Draps**  
(EZY & ZANSLI) à SENNWALD (Ct St-Gall)  
fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour  
Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures.  
Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. — Echantillons franco. 32c

**Cabinet dentaire**  
**H. DOUSSE**  
Chirurg.-dentiste  
BULLE: Avenue de la Gare. — Téléph. 42.  
CHATEL-ST-DENIS: Avenue de la Gare, chaque lundi.  
Dimanche 16 décembre, à 8 h. précises  
à l'HOTEL de VILLE, Bulle

**Soirée familière**  
organisée par „la CECILIA, Société de chant de dames“  
Belles Quines et Beaux lots à la Tombola.  
La soirée sera agrémentée de productions diverses et d'une charmante comédie „L'IDÉE DE COLETTE“.

**De quoi ces dames parlent-elles?**  
Ces fines étoffes ont-elles vraiment été lavées avec le Savon Steinfels?

Bien sûr, je lave tout avec le Savon-Steinfels; non seulement le linge de maison, mais aussi les tissus les plus fins tels que, Dentelles, broderies, rideaux, étoffes de soie et toutes les choses de laine. — Sa mousse riche et forte, pénètre partout et dissout complètement le crasse sans attaquer, le moins du monde, les fils les plus fins.

Exigez sur chaque morceau la marque de fabrique

**Mises de bois.**  
La commune d'Avry-dev.-Pont exposera en vente, par voie de mises publiques, le **mardi 18 décembre, à 9 h. du matin**, dans sa forêt communale, environ **200 m<sup>3</sup> de bois** à billons et de charpente ainsi qu'un certain nombre de lots de bois d'affouage.  
Rendez-vous des miseurs à l'entrée de la forêt du Gibloux.  
Avry-dev.-Pont, le 7 déc. 1923.  
Par ordre: Le Secrétaire.

**MENUISIER**  
Débiteur-traceur est demandé pour atelier de menuiserie dans ville du canton.  
Faire offre, par écrit, sous P 3517 B., à Publicitas, Bulle.

**ON DEMANDE**  
**une forte femme**  
pour les travaux d'un ménage à la campagne.  
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 2497 B. 2663

**On cherche à louer**  
**un domaine**  
de 6 à 12 poses.  
S'adres. à Publicitas Bulle, sous P 3495 B. 2661

**POUPÉES & BÉBÉS**  
sont réparés soigneusement  
par la  
**Clinique des Poupées**  
1, Place Palud, 1 LAUSANNE  
Membres de rechange. — Prix modérés.  
Adressez-les dès maintenant:  
**Henri MARTIN & Co**  
— Maison fondée en 1845. —

**Atelier de serrurerie en tous genres, fumisterie**  
**Eug. SCHINDLER**  
Rue de Vevey BULLE  
— TÉLÉPHONE 148 —  
Grand choix de **potagers** en fer forgé, construction extra solide, fonctionnement parfait.  
**Potagers** avec dispositif permettant de brûler la sciure.  
Brevet N° 101.779  
**Fourneaux** en tôle, garnis molasse, de toutes dimensions.  
**Fourneaux** portatifs en caillottes de 4, 3, 2 rangs.  
— Prix modérés —

**Bonnes chaussures à bon marché.**  
Nous expédions franco contre remboursement:

Souliers à lacets p. enfants, croûte cirée, ferrés	N° 26/29	10.50
à lacets	N° 30/35	12.50
à lacets de diman. p. enfants, croûte cirée	N° 29/29	10.50
à	N° 30/35	12.50
à lacets pour garçons, ferrés	N° 36/39	16.50
à lacets d. dimanche p. garç., croûte cirée	N° 36/39	17.—
à lacets p. dames, croûte cirée	N° 36/43	16.—
à lacets p. dames, croûte cir., forme Derby	N° 36/43	16.50
à lacets de dimanche p. dames, Box	N° 36/43	20.—
de travail ferrés p. messieurs	N° 40/48	21.—
de dimanche p. messieurs, croûte cirée	N° 40/48	20.—
de dimanche p. mes., Box, forme Derby	N° 40/48	24.50
militaires ferrés, solides	N° 40/48	23.—

Demandez notre catalogue. — Réparations promptes et bon marché.  
**Rod. Hirt fils, Lenzbourg**

**ACCORDÉON-RÉCLAME**  
Modèle 1923, 2 rangées, 19 touches, 8 basses. Boîte Stradella, lames d'acier de premier choix. Prix Fr. 55.— Méthode gratuite pour apprendre à jouer soi-même. Payables Fr. 20.— à la livraison et Fr. 5.— par mois. Catalogue N° 123 gratuit.  
Manufacture Suisse d'accordéons, W. Bestgen, fils, Berne.

**Salon de l'Hôtel des Alpes, Bulle**  
les 17, 18 et 19 décembre (de 9 1/2 h. à midi / 1 1/2 h. à 6 h.)  
**EXPOSITION-VENTE**  
de DENTELLES GRUYÉRIENNES: filet & fuseaux, lingerie fine et autres ouvrages artistiques tels que: tapis, coussins, abat-jour, chemins de tables, nappages, mouchoirs, robes et tabliers d'enfants, etc., etc. — articles d'églises: aubes, surplis, pâles.  
**CHOIX RAVISSANT POUR LES FÊTES**  
— PRIX TRÈS AVANTAGEUX —  
A la suite de l'exposition, un dépôt de dentelles et ouvrages sera ouvert chez Mlle OVERNEY, Grand'rue 14.  
**E. CHARRIÈRE-COBESDAM**

**Insérez vos annonces**  
dans „La Gruyère“, journal très répandu dans la contrée.  
**ATTENTION!**  
J'avise l'honorable public de la contrée que je suis toujours acheteur de  
**cuirs, peaux, sauvagines**  
au plus haut prix du jour.  
**Chamoisage aux meilleures conditions.**  
**Albert LENOIR, tanneur**  
Les Moulins, Château-d'Oex.  
Tannage à façon. So recommande.



*Si vous voulez*

*favoriser l'éducation morale de vos enfants procurez vous un*  
**Gramophone „GRAMOLA“**  
*de la maison*  
**Charrière & Co. Bulle**  
*Visitez nos magasins d'exposition de préférence le jeudi et samedi.*

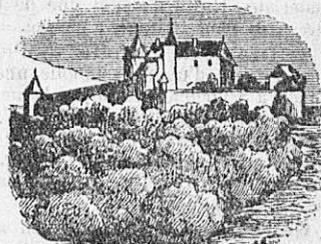
**20 % d'escompte** sur tous nos  
**RAGLANS ou PARDESSUS D'HIVER**  
pour Messieurs, jeunes Gens et Enfants  
**AUX VILLES SUISSES - VEVEY**  
Angle des rues du Centre et des Deux-Marchés.  
Trachsel Frères.  
Maison spéciale de Confection. Expédition à choix.

**Etablissement médical**  
**HUMILIMONT**  
près BULLE. Téléphone 250 BULLE  
Ouvert toute l'année avec prix spéciaux pendant l'hiver.  
**Maladies nerveuses, surmenage, intoxication, affections des voies digestives.**  
Les aliénés et les contagieux sont absolument exclus.  
Prospectus et renseignements sur demande.  
Médecin-chef: **Dr VOITACHEWSKI**  
Médecin-adjoint: **Dr A. JORDAN**  
Un médecin-assistant.  
L'Administration.

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
— FRIBOURG —  
Capital versé et réserves: Fr. 120.000.000.—  
Nous émettons actuellement des  
**Obligations 5 %**  
de 3 à 5 ans, nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels.  
Timbre fédéral à notre charge.  
La Direction.



# LA GRUYÈRE



**Journal indépendant, politique et agricole**

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

**ABONNEMENTS**

Suisse 1 an Fr. 6.—  
» 6 mois » 3.—  
Etranger 1 an » 10.—  
» 6 mois » 5.50  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 12<sup>07</sup> (d. j. f. 15<sup>10</sup>) 15<sup>30</sup> 20<sup>17</sup>. BULLE, dép. 6.— 10<sup>05</sup> (10<sup>25</sup>) 13<sup>20</sup> 17<sup>35</sup>

**ANNONCES**

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

**Assemblée Fédérale**

Séance de vendredi matin.

**Conseil national.** — La discussion d'entrée en matière sur le budget militaire a été clôturée par l'exposé de M. Scheurer, qui a répondu aux orateurs socialistes. M. Scheurer justifia tout d'abord l'augmentation des crédits militaires, en déclarant que c'était là un minimum, et qu'on ne pouvait aller plus loin dans le domaine des économies. Il repoussa ensuite les allégations des socialistes déclarant les dépenses militaires inutiles, parce que notre armée ne serait quand même pas en état de nous défendre, si nous étions attaqués par un Etat puissant. Toute notre histoire prouve le contraire, dit M. Scheurer, et au cours de la guerre mondiale, nous avons pu voir que notre armée remplissait parfaitement son but. En outre, notre armée constitue un élément de sécurité pour le pays lui-même!

On a contesté la valeur et l'utilité de nos forteresses et de notre cavalerie. Et cependant on les maintiendra car elles contribuent grandement à notre force militaire. Quoi qu'en disent les socialistes, l'esprit militaire fleurit toujours chez nous. L'année prochaine nous atteindrons de nouveau le chiffre normal de recrues.

Si le peuple, le Parlement, les Autorités et l'armée unissent leurs efforts, nous pourrions maintenir une armée qui soit à la hauteur de sa tâche, et capable de défendre le pays si l'occasion s'en présentait.

L'entrée en matière a été volée ensuite à une grande majorité, puis on a passé à la discussion de détail. Au cours des débats, les socialistes ont appuyé le postulat Schmid concernant la suppression des crédits pour les forteresses et la cavalerie, et ont essayé de revenir sur la question de l'entrée en matière, ce qui a amené plusieurs interventions de M. Scheurer. Le postulat Schmid a été finalement repoussé. Enfin, M. Ullmann radical thurgovion a parlé en faveur de la réintroduction de l'examen pédagogique au recrutement.

**Conseil des Etats.** — Le Conseil continue la discussion des articles de la loi sur la circulation des automobiles. La question des signaux d'avertissement a donné lieu à une discussion prolongée. L'art. 19 exige du conducteur qu'il réduise le bruit au minimum et interdise l'échappement libre. Cette question de l'échappement libre provoque également une discussion, et l'article est finalement supprimé.

**Questions agricoles.**

Le collaborateur agricole de la P. S. M. écrit :

L'assemblée des délégués de la Fédération des associations agricoles de Berne et des cantons environnants, après avoir entendu un exposé de M. Minger, a adopté à l'unanimité des 400 délégués présents une résolution en faveur du monopole des céréales, dans laquelle on déclare entre autres que le projet élaboré par la Commission d'étude sur les bases du projet Steiner ne serait pas propre à assurer le ravitaillement du pays en pain, alors que le monopole, en vigueur depuis huit ans, a fait ses preuves. La population agricole ne se rallierait éventuellement à un projet sans monopole que dans le cas où ce projet présenterait les mêmes garanties que le système actuellement en vigueur. Les exi-

gences de la population agricole, pour ce qui concerne le ravitaillement en pain, peuvent donc se résumer ainsi : Obligation, pour la Confédération, d'acheter les céréales indigènes, prix de garantie de fr. 10 au-dessus des prix du marché mondial, y compris pour les céréales consommées par le producteur lui-même.

La Société Suisse de viticulture et culture de fruits avait l'intention d'organiser l'année prochaine en Suisse Orientale, un grand marché au cidre. Ce projet ne pourra cependant pas être mis à exécution, car les localités auxquelles on avait pensé ne peuvent se charger d'organiser la chose, du fait de la crise économique qui pèse très lourdement sur elles. Le Comité de la Société a décidé par contre d'édifier un pavillon pour vendre du cidre lors de la prochaine fête fédérale de tir.

La *Schweiz. Landw. Zeitschrift* consacre une livraison spéciale à l'alimentation des animaux domestiques en hiver, en particulier pour ce qui concerne les chèvres et les moutons. On doit adopter comme règle de donner assez, mais pas trop au début de l'hiver, alors que vers les printemps la nourriture doit être abondante. Si l'on veut que l'élevage du petit bétail soit rentable, il ne faut pas devoir acheter les denrées nécessaires à son alimentation, il faut s'en tirer au contraire avec ce qu'on produit soi-même, en fait de fourrages, racines, etc., sans oublier les déchets du ménage. En maints endroits, le fourrage sec est de qualité médiocre, aussi est-il nécessaire d'y ajouter d'autres éléments nutritifs, tels avoine, seigle, orge, graine de lin, pommes de terre, etc.

Il suffit de donner à manger deux fois par jour en hiver au petit bétail ; il faut lui laisser en effet le temps de ruminer et de se reposer. Il est nécessaire en outre de donner chaque jour un peu de sel, pour encourager les échanges et favoriser la production de lait. L'eau devra être tempérée, sans être chaude cependant. Un autre point essentiel consiste à donner à manger toujours à la même heure ; dans ce domaine, il faut être ponctuel comme une horloge. La provision de foin doit être soigneusement mélangée, de façon que durant tout l'hiver la qualité de fourrage demeure la même. Quand la température le permet, il est très nécessaire de sortir les animaux de l'étable et de les laisser courir en liberté, surtout les jeunes, qui deviennent ainsi plus robustes et plus résistants s'ils ont du mouvement. Mais il n'est pas moins nécessaire pour eux d'avoir une bonne écurie chaude, aérée et suffisamment claire. Les chèvres ont cette particularité d'être singulièrement difficiles et capricieuses pour ce qui concerne l'alimentation. On peut cependant les habituer à manger de tout. Mais pour cela il faut commencer de bonne heure à les « dresser » à manger tout ce qu'on leur met dans le râtelier et la mangeoire, en leur donnant très peu à la fois. Enfin, il faut que tout soit très propre. Si l'on observe les principes que nous venons d'énumérer, on peut être certain de retirer de l'élevage du petit bétail un profit très sensible.

**La détresse de La Ruhr.**

On écrit de Soleure aux *Feuilles républicaines* :  
La *Gazette de Soleure* est, on le sait, des plus germanophiles. Or, elle publie dans un de ses plus récents numéros un article d'un Suisse habitant la Rhénanie,

correspondance qui est de nature à ouvrir les yeux de ceux qui persistent à prétendre que la détresse de la Ruhr est due aux Français et aux Belges. Le correspondant en question écrit entre autres :

« L'Allemagne a perdu la guerre par sa propre faute. Le régime corrompu du favoritisme permit à tous ceux qui pouvaient payer et « graisser la patte » de s'embaucher chez eux et d'y faire des affaires d'or, tandis que le pauvre diable se faisait tuer au front. L'Allemagne a fait la guerre, afin de permettre à certains individus de s'enrichir sans scrupules sur le dos des masses atteintes par la misère. La conséquence de tout cela fut non seulement le manque d'hommes, mais encore la débâcle de la volonté de tenir jusqu'au bout. Et c'est le même égoïsme qui s'est manifesté dans la lutte dite de la résistance passive. Les journaux parlent de l'héroïsme admirable de la population de la Ruhr. Ah ! il faut l'avoir vu ce genre d'héroïsme ! C'est à faire rire. Quatre-vingt-dix pour cent de la population de la Ruhr et du Rheinland a reçu les secours de « l'aide pour la Ruhr » c'est-à-dire des secours de chômage. Ces secours étaient plus élevés que les salaires. Il s'en suivit tout simplement que plus personne ne voulut travailler. »

Le correspondant raconte qu'il ne trouva personne dans une ville de 12.000 habitants pour lui recommander ses souliers.

« Depuis des mois, dit-il, les cordonniers avaient fermé boutique et... touchaient les secours de la Ruhr. Un directeur d'usine, avec un traitement princier, fit remettre des secours de l'Etat à ses domestiques et réduisit proportionnellement leurs salaires. Dans les fabriques où l'on travaillait encore, les ouvriers se conduisirent de telle façon qu'il fallut les congédier. C'est ce qu'ils voulaient ; ils se firent inscrire comme chômeurs pour obtenir les secours du Reich. Dans une ville, 300 dactylographes recevaient les secours, et lorsqu'on en chercha un pour occuper une place, personne ne s'annonça ! Tout le monde touchait les secours et personne ne travaillait plus, ou alors s'il y avait des exceptions les intéressés s'exposaient à la risée publique. Il est évident qu'à ce compte-là, le Reich dilapida des sommes énormes et que, du même coup, il fit perdre au peuple le goût du travail. Les choses en sont au point que les gens s'estiment aujourd'hui très malheureux de devoir travailler. »

**Droits de douane sur la benzine**

Si l'on en croit ce qui se disait ces jours derniers dans les couloirs du Palais, il faut s'attendre à ce que l'augmentation des droits de douane sur la benzine soit discutée au sein du Conseil national dans la troisième semaine de la session de décembre. La semaine dernière, dès qu'on eut connaissance de la décision du Conseil fédéral, M. de Rabours déposa un postulat invitant le Conseil fédéral à revenir sur sa décision. Le postulat ne s'appuie pas sur le fait que le Conseil fédéral n'est pas compétent en la matière, car on sait que le Conseil fédéral, en vertu des droits qui lui ont été conférés, peut augmenter certains postes du tarif douanier. Le Parlement ne pourra donc pas combattre la décision du Conseil fédéral sur la décision déjà en vigueur. Le Chef du Département des finances a l'intention de présenter un rapport sur cette question, indépendamment de la réponse au postulat de Rabours. Il est donc probable que cette affaire sera liquidée sans retard. D'autre part,

il n'y a pas lieu de s'attendre à des pourparlers entre les différents départements car il s'agit là d'une mesure purement fiscale proposée et préparée par le seul Département des finances. Dans les milieux parlementaires, d'accord en cela avec la majorité de l'opinion publique, on estime que les nouveaux droits de douane sont trop élevés. Cette augmentation a déjà eu pour conséquence de faire augmenter, à partir du 10 décembre, les prix de la benzine de fr. 12. Il est donc fort désirable que cette question soit discutée aussi tôt que possible au sein de notre Parlement.

**NOUVELLES SUISSES**

**Chômeurs français en Suisse.** Nous apprenons que l'interpellation du colonel Girod déposée à la Chambre française au sujet du non-versement de l'assistance aux chômeurs français en Suisse, rentre dans les compétences exclusives de la France. Le gouvernement accorda récemment un crédit pour l'assistance des ouvriers sans travail en Suisse ; or, il paraît que cette somme n'est pas arrivée à temps pour la répartition.

**Tristes perspectives.** — Dans son rapport à la commission des finances des Chambres fédérales la délégation financière déclare entr'autres que les frais de mobilisation de guerre, qui s'élèvent à francs 1.155.419.819,56 seront couverts en un petit nombre d'années par l'impôt de guerre extraordinaire, qui ne sera plus perçu ensuite. Mais pour ce qui concerne les emprunts, non seulement ceux-ci ne pourront pas être amortis, mais leur montant augmentera encore si le ménage de l'Etat ainsi que nos autorités législatives ne pratiquent pas une politique d'économie des plus sévères. La dette nationale s'élevait à fin 1922 à fr. 542 par tête de population, non comprise la dette des C. F. F.

**Armée suisse.** — Nous apprenons que l'on a l'intention d'organiser l'année prochaine des cours tactiques pour officiers d'état-major et pour les capitaines, seulement dans les corps d'armée II et III ; la préparation des cours de répétition dans le 1<sup>er</sup> corps d'armée se bornera aux exercices des états-majors ; on a en effet l'intention de reprendre pour la première fois des exercices de grande envergure pour ce corps d'armée (brigade contre brigade ou deux brigades contre une).

**Importation du bétail.** — Des cas de pneumoentérite infectieuse et de rouget ayant été constatés à diverses reprises dans les abattoirs en Suisse lors de l'abatage de porcs provenant de Suède, l'office vétérinaire fédéral du département fédéral de l'économie publique a décidé d'interdire toute importation de porcs de boucherie suédois à du 23 décembre prochain.

**Pourvu que cela se confirme.** — D'après une nouvelle parvenue à Berne, les agences de tourisme anglais ont reçu un si grand nombre de souscriptions de touristes anglais, désirant se rendre en Suisse pour les sports d'hiver, notamment pendant les fêtes de l'an, que les trains de saison devront être doublés.

**Berne. — Ensevelis dans une gravière.** — Près de la station de Fischermatteli, non loin de Berne, deux ouvriers, Hutzi et Heiniger, travaillant dans une gravière, ont été ensevelis à la suite d'une chute de

pes, Bulle  
9 1/2 h. à midi  
1 1/2 h. à 6 h.)  
**VENTE**  
fine et autres ouvrages artis-  
nappages, mouchoirs, robes  
plis, pâles.  
**S FÊTES**

s et ouvrages  
rue 14.  
**ÈRE-COBESDAM**  
**ances**  
Journal très répandu  
dans la contrée.

**TION !**  
la contrée que je suis tou-  
**sauvages**  
prix du jour.  
meilleures conditions.  
**DIR, tanneur**  
Château-d'Oex.

**voulez**  
  
**éducation**  
vos enfants  
vous un  
**phonie**  
**MOLA**  
maison  
**Co. Bulle**  
magasins  
de préférence  
mardi.

te sur tous nos  
**MS ou**  
**S D'HIVER**  
es Gens et Enfants  
**SSSES - VEVEY**  
et des Deux-Marchés.  
Trachel Frères.  
Expédition à choix.

nt médical  
**MONT**  
nie 250 BULLE  
spéciaux pendant l'hiver.  
ge, intoxication, affections  
gestives.  
sont absolument exclus.  
ments sur demande.  
**OTACHEWSKI**  
JORDAN  
L'Administration.

**AIRE SUISSE**  
**BURG**  
s: Fr. 120.000.000.—  
nt des  
**ns 5 %**  
a au porteur, avec cou-  
notre charge.  
La Direction.

**HYGIÈNE**

**CREME  
POUDRE  
SAVON**

pour la beauté  
du teint



**CLERMONT & FOUET, GENEVE.**

**POUR COMPLÉTER VOS CARNETS**  
10 % d'escompte pendant  
le mois de décembre sur tous les  
ARTICLES de MÉNAGE & FANTAISIE  
AU MAGASIN  
**LOUIS GAPANY-MORAND**  
Grand choix  
d'articles pour CADEAUX  
Services à dîner, à déjeuner, à thé, à café noir,  
à vin & liqueurs  
Couteaux, Cullières, Fourchettes en écrien  
Pelles à tarte,  
Passoires, Coupes à fruits, Cache-Pots, Jardinières.

**CITHARE BERNACORDE**

Le son de cette cithare est merveilleux. Cet instrument se joue au moyen de cartons numérotés se plaçant sous les cordes. Chacun peut devenir musicien après une heure d'étude seulement et jouer les plus jolis airs connus. - Prix Fr. 38. — dont Fr. 20. — à la livraison et Fr. 5. par mois. Catalogue N° 123 Z. gratuit.

Manufacture d'instrum. de musique W. Bestgen, fils, Berne.



**LIBRAIRIE CH. MOREL**  
Grand assortiment de livres.  
Rabais (change) 55 % sur les livres français.  
**Maroquinerie fine et ordinaire.**  
Sacoques. — Porte-trésors. — Portefeuilles et portemonnaies.  
**Beau choix de papeteries.**  
Albums. — Registres. — Carnets et agendas divers.  
**Jeux et bougies pour Arbres de Noël.**  
Sculptures. — Cadres à photographies.  
Cartes de Bonne Année. — — Mi-gros et détail.

**Fabrique de Draps**  
(EZY & ZNSLI) à SENNWALD (Ct St-Gall)  
fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour  
Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures.  
Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. — Echantillons franco. 32c

**Cabinet dentaire  
H. DOUSSE**  
Chirurg.-dentiste  
**BULLE: Avenue de la Gare. — Téléph. 42.**  
**CHATEL-ST-DENIS: Avenue de la Gare, chaque lundi.**

**Dimanche 16 décembre, à 8 h. précises  
à l'HOTEL de VILLE, Bulle**  
**: Soirée familière :—**  
organisée par „la CECILIA, Société de chant de dames“  
**Belles Quines et Beaux lots à la Tombola.**  
La soirée sera agrémentée de productions diverses et d'une charmante comédie „L'IDÉE DE COLETTE“.

**De quoi  
ces dames parlent-elles?**  
Ces fines étoffes ont-elles vraiment  
été lavées avec le SavonSteinfels?

Bien sûr, je lave tout avec le Savon-Steinfels; non seulement le linge de maison, mais aussi les tissus les plus fins tels que: Dentelles, broderies, rideaux, étoffes de soie et toutes les choses de laine. — Sa mousse riche et forte, pénètre partout et dissout complètement le crasse sans altérer, le moins du monde, les fils les plus fins.

Exigez sur chaque morceau la marque de fabrique.



**STEINFELS  
ZURICH**

**Mises de bois.**  
La commune d'Avry-dev.-Pont exposera en vente, par voie de mises publiques, le **mardi 18 décembre, à 9 h. du matin**, dans sa forêt communale, environ **200 m<sup>3</sup> de bois à billons et de charpente** ainsi qu'un certain nombre de lots de bois d'affouage.  
Rendez-vous des miseurs à l'entrée de la forêt du Gibloux.  
Avry-dev.-Pont, le 7 déc. 1923.  
Par ordre: Le Secrétaire.

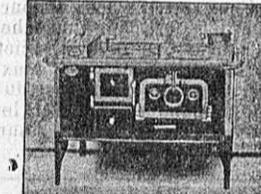
**MENUISIER**  
Débiteur-traceur est demandé pour atelier de menuiserie dans ville du canton.  
Faire offr. par écrit, sous P 3517 B., à Publicitas, Bulle.

**ON DEMANDE  
une forte femme**  
pour les travaux d'un ménage à la campagne.  
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 2497 B. 2663

**On cherche à louer  
un domaine**  
de 6 à 12 poses.  
S'adres. à Publicitas Bulle, sous P 3495 B. 2661

**POUPÉES & BÉBÉS**  
sont réparés soigneusement  
par la  
**Clinique des Poupées**  
1, Place Palud, 1 LAUSANNE  
Membres de rechange. — Prix modérés.  
Adressez-les dès maintenant:  
**Henri MARTIN & Co**  
— Maison fondée en 1845. —

**Atelier de serrurerie en tous genres, fumisterie**  
**Eug. SCHINDLER**  
Rue de Vevey BULLE  
— TÉLÉPHONE 148 —  
Grand choix de **potagers** en fer forgé, construction extra solide, fonctionnement parfait.  
**Potagers** avec dispositif permettant de brûler la sciure.  
Brevet N° 101. 779  
**Fourneaux** en tôle, garnis molasse, de toutes dimensions.  
**Fourneaux** portatifs en caillottes de 4, 3, 2 rangs.  
— Prix modérés —



**Bonnes chaussures  
à bon marché.**

**Nous expédions franco contre remboursement:**

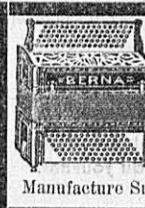
Souliers à lacets p. enfants, croûte cirée, ferrés	N° 26/29	10.50
à lacets	N° 30/35	12.50
à lacets de diman. p. enfants, croûte cirée	N° 26/29	10.50
à	N° 30/35	12.50
à lacets pour garçons, ferrés	N° 36/39	16.50
à lacets d. dimanche p. garç., croûte cirée	N° 36/39	17.—
à lacets p. dames, croûte cirée	N° 36/43	16.—
à lacets p. dames, croûte cir., forme Derby	N° 36/43	16.50
à lacets de dimanche p. dames, Box	N° 36/43	20.—
de travail ferrés p. messieurs	N° 40/48	21.—
de dimanche p. messieurs, croûte cirée	N° 40/48	20.—
de dimanche p. mes., Box, forme Derby	N° 40/48	24.50
militaires ferrés, solides	N° 40/48	23.—

Demandez notre catalogue. — Réparations promptes et bon marché.

**Rod. Hirt fils, Lenzbourg**

**ACCORDÉON-RÉCLAME**  
Modèle 1923, 2 rangées, 19 touches, 8 basses. Boite Stradella, lames d'acier de premier choix. Prix Fr. 55.— Méthode gratuite pour apprendre à jouer soi-même. Payables Fr. 20.— à la livraison et Fr. 5.— par mois. Catalogue N° 123 gratuit.

Manufacture Suisse d'accordéons, **W. Bestgen, fils, Berne.**



**Salon de l'Hôtel des Alpes, Bulle**  
les 17, 18 et 19 décembre (de 9 1/2 h. à midi  
1 1/2 h. à 6 h.)

**EXPOSITION-VENTE**

de DENTELLES GRUYÉRIENNES: filet & fuseaux, lingerie fine et autres ouvrages artistiques tels que: tapis, coussins, abat-jour, chemins de tables, nappages, mouchoirs, robes et tabliers d'enfants, etc., etc. — articles d'églises: aubes, surplis, pâles.

**CHOIX RAVISSANT POUR LES FÊTES**  
— PRIX TRÈS AVANTAGEUX —  
A la suite de l'exposition, un dépôt de dentelles et ouvrages sera ouvert chez **Mlle OVERNEY, Grand'rue 14.**  
**E. CHARRIÈRE-COBESDAM**

**Insérez vos annonces  
dans „La Gruyère“, journal très répandu  
dans la contrée.**

**ATTENTION!**  
J'avise l'honorable public de la contrée que je suis toujours acheteur de  
**cuirs, peaux, sauvagines**  
au plus haut prix du jour.  
**Chamoisage aux meilleures conditions.**  
**Albert LENOIR, tanneur**  
Tannage à façon. Se recommande. **Les Moulins, Château-d'Oex.**



*Si vous voulez*



*favoriser l'éducation morale de vos enfants procurez vous un*  
**Gramophone**  
**„GRAMOLA“**  
*de la maison*  
**Charrière & Co. Bulle**  
*Visitez nos magasins d'exposition de préférence le jeudi et samedi.*

**20 % d'escompte** sur tous nos  
**RAGLANS ou PARDESSUS D'HIVER**  
pour Messieurs, jeunes Gens et Enfants  
**AUX VILLES SUISSES - VEVEY**  
Angle des rues du Centre et des Deux-Marchés.  
**Tracheol Frères.**  
Maison spéciale de Confection. Expédition à choix.

**Etablissement médical  
HUMILIMONT**  
près BULLE. Téléphone 250 BULLE  
Ouvert toute l'année avec prix spéciaux pendant l'hiver.  
**Maladies nerveuses, surmenage, intoxication, affections des voies digestives.**  
Les aliénés et les contagieux sont absolument exclus.  
Prospectus et renseignements sur demande.  
Médecin-chef: **Dr VOITACHEWSKI**  
Médecin-adjoint: **Dr A. JORDAN**  
Un médecin-assistant.  
**L'Administration.**

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
— FRIBOURG —  
Capital versé et réserves: Fr. 120.000.000.—

Nous émettons actuellement des  
**Obligations 5 %**  
de 3 à 5 ans, nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels.  
Timbre fédéral à notre charge.  
**La Direction.**